

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN PARÉ, président
 Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

**AGRANDISSEMENT
DU
STADE PERCIVAL-MOLSON**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 13 juin 2006, 19 h
Église Notre-Dame de la Salette
3535, avenue du Parc
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 13 JUIN 2006	1
MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL	
ISABELLE HUDON	2
ASSOCIATION DU VILLAGE DUROCHER	
ALAIN CONTANT	7
PHILIPPE ST-JEAN	17
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL	
MICHEL PRESCOTT	21
JEAN-JACQUES CHICOINE	26
COMITÉ DE CITOYENS DE MILTON PARK	
JACQUES THIBAUT	29
ROBERT HAJALY	36
REPRISE DE LA SÉANCE	40
JOSEPH BAKER	40
LUCIA KOWALUK	47
LES APPARTEMENTS 406 DES PINS	
HÉLÈNE BRISSON	51
RONALD BARBER	58
IAN CHOQUETTE	64

LE PRÉSIDENT:

Bonsoir, mesdames, messieurs. Bienvenue à cette deuxième partie de la consultation sur l'agrandissement du stade Percival-Molson.

5

Je m'appelle Jean Paré. Je suis accompagné de maître Hélène Lauzon et nous sommes tous deux commissaires à l'Office de consultation publique de Montréal. La commission est appuyée dans son travail par les analystes Stéphanie Espach et Estelle Beaudry, et d'autres membres du personnel de l'Office sont à la table d'accueil près de l'entrée de la salle. Vous pouvez vous adresser à eux pour toute information relative au déroulement de cette consultation.

10

L'assemblée de ce soir et aussi celle que nous tiendrons demain seront enregistrées et sténographées. La transcription des notes sténographiques sera accessible au public.

15

Comme je vous l'ai dit l'autre jour, l'Office de consultation publique est régie par la Charte de la Ville de Montréal. Il a le mandat de tenir des consultations qui sont destinées d'abord aux citoyens. Ceux-ci ont, en effet, le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'influencer les décisions relatives à ces projets.

20

Quant aux personnes qui composent la commission, elles se sont engagées à respecter le Code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil et sur le site Internet de l'Office.

25

Les premières séances publiques au mois de mai avaient pour but de vous informer sur le projet d'agrandissement du stade Molson et sur le projet de règlement qui fixerait les normes, les conditions et les paramètres auxquels cet agrandissement devrait se conformer.

30

Ceux d'entre vous qui ont visité le site Internet de l'Office au cours des dernières semaines ont pu consulter les transcriptions des premières séances. Vous avez aussi constaté que, à mesure que nous obtenions des documents ou de l'information, nous les rendions disponibles en ligne.

35

À partir de ce soir, la commission entendra les opinions et les commentaires des citoyens. La soirée sera entièrement consacrée à vous écouter. D'ailleurs, vous remarquerez qu'il n'y a plus de table à l'avant pour les Alouettes, l'Université McGill et la Ville.

40

Ladies and gentlemen, welcome to the second part of the public hearing on the proposed expansion of the Percival-Molson Stadium. A few weeks ago during the first part of the hearing, we collected information on the expansion proposal and on the by-law project that would regulated its implementation.

45 Tonight, as we did last night, we will listen to your opinion or concerns about this project. Some of you have already submitted a brief or registered by telephone. All others who want to voice their comments are invited to register at the table near the entrance.

50 You can intervene only once to express your opinion. We will certainly have a second evening of hearing tomorrow night. For those who have already filed a brief, be assured that my colleague and I have read it. So, please make your statement as short as possible in order to allow time for questions by Madame Lauzon and myself.

55 Donc, comme en première partie, toute personne qui veut donner son opinion doit s'inscrire au registre. Certains ont déjà déposé des mémoires, nous ont avisés par téléphone de leur intention de s'exprimer. Les autres peuvent s'inscrire à partir de maintenant à la table d'accueil; en fait, c'est déjà commencé. Nous entendrons les citoyens selon l'horaire établi à partir des mémoires et des inscriptions téléphoniques. Nous entendrons aussi les citoyens qui s'inscrivent ce soir.

60 Dans la deuxième partie d'une consultation, donc comme ce soir, contrairement à la première partie, on ne peut intervenir qu'une seule fois. Par ailleurs, dites-vous que les commissaires ont déjà lu attentivement vos mémoires. Nous vous demandons, par conséquent, de présenter brièvement vos préoccupations, vos attentes, vos commentaires et vos suggestions pour laisser du temps pour un échange avec la commission. En effet, après chaque présentation, madame Lauzon et moi pouvons vous poser des questions pour nous assurer d'avoir une bonne
65 compréhension des opinions que vous exprimerez.

70 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous de bien se renseigner. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein où les échanges se font dans le respect mutuel et la courtoisie. Vous avez d'ailleurs fait preuve de beaucoup de civisme durant les premières séances. Je ne permettrai donc aucune forme de manifestation d'approbation ou de désapprobation ni de remarque désobligeante, de propos diffamatoire ou d'attitude méprisante.

75 Donc, j'appelle le premier intervenant de ce soir, la Chambre de commerce de Montréal représentée par madame Isabelle Hudon. Bonsoir, madame Hudon.

Mme ISABELLE HUDON :

80 Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

La commission vous écoute.

85 **Mme ISABELLE HUDON :**

Bonsoir, monsieur Paré. Bonsoir, maître Lauzon.

90 Alors, je suis ici d'abord et avant tout pour représenter la cause et l'unique cause que nous défendons à la Chambre de Montréal, nous croyons vivement au potentiel et au plein potentiel de Montréal. On le sait, Montréal est une ville unique, une ville d'exceptions - et je mettrais un s au mot exception - que nous voulons rendre toujours plus exceptionnelle et sauvegarder son caractère unique.

95 D'emblée, je veux vous dire que nous supportons le projet présenté par les Alouettes. Nous supportons également et saluons l'action menée par les Alouettes, mais également par son président directeur général Larry Smith. Je salue tout particulièrement ses efforts de consultation et de concertation avant d'avoir déposé un projet.

100 J'ai une croyance quant à notre capacité au Québec et à Montréal de livrer des projets et de mener à terme des projets. J'ai également la croyance que nous devons les développer et avoir une adhésion commune, ensemble, avant de proposer les projets.

105 Alors, j'aimerais saluer l'ancien centre arrière des Alouettes de Montréal pour avoir pris le ballon et courir sur le terrain pour pouvoir franchir la ligne de la zone des buts. Et ce que la Chambre veut faire, c'est être au côté de Larry Smith et son équipe pour franchir cette ligne.

110 D'abord et avant tout parce qu'on sait que Montréal vibre et que Montréal vibre, bien sûr, par ses grands événements, ses festivals, mais aussi que Montréal, tout particulièrement depuis 1976, vibre par les grands événements sportifs.

115 Et ces grands événements sportifs, d'ailleurs ceux de 76 nous ont aidés à se doter d'infrastructures qui nous permettent d'accueillir de grands événements sportifs mais qui, malheureusement comme toute personne ou équipement, ces équipements vieillissent, dont le stade Percival-Molson qui vieillit, qui a été rénové, mais pour lequel les Alouettes demandent un modeste réaménagement.

120 Et je mets l'emphase sur «modeste réaménagement» parce qu'il faut être clair, nous donnons notre appui à l'ajout de 5 000 places et non pas la construction d'un stade sur un nouvel emplacement dans un environnement naturel. Nous appuyons la demande au maximum ajouter 5 000 places au stade Percival-Molson.

Et ce stade qui verra 5 000 places ajoutées avec un investissement de 25 M\$ est, tant qu'à moi, un exemple d'un projet qui peut porter l'étiquette de développement durable, parce

125 que les Alouettes ont su concilier les préoccupations autant économiques, environnementales que sociales.

130 Alors, je m'explique. Au niveau de l'environnement dans le très grand respect d'une de nos plus grandes richesses du centre-ville, le mont Royal, les Alouettes proposent le réaménagement dans un environnement naturel, qui verront également à verdier davantage avec de la nature saine et de longue durée.

135 On voit également une cohérence d'actions dans l'aménagement du centre Percival-Molson en cohérence avec le grand architecte Olmsted qui a proposé d'ailleurs l'aménagement du parc du Mont-Royal où cet architecte croit à l'emplacement d'un milieu naturel pour avoir des infrastructures et, bien sûr, de mettre en valeur la zone verte mais permettre de construire au pourtour des infrastructures.

140 La préoccupation sociale, je la souligne, parce que bien évidemment les Alouettes comprennent et sont bien au fait, et la Chambre d'ailleurs apprécie la reconnaissance que cet équipement Percival-Molson est en plein coeur du centre-ville où, bien sûr, le centre-ville de Montréal a comme plus grande richesse d'allier et d'accueillir des travailleurs mais c'est également un lieu urbain qui vit 24 heures sur 24. Donc, on y travaille, mais également on y habite. Et le projet de réaménagement du centre Percival-Molson, à nos yeux, respecte totalement le fait que
145 cette infrastructure est en plein coeur d'un quartier résidentiel. Donc, les préoccupations de son, de lumière, tant qu'à nous, ont été prises en considération.

150 Et, bien sûr, les préoccupations économiques, l'ajout des 5 000 places, donc 1/5 d'ajout de places avec un investissement de 25 M\$ pourra générer une hausse de 3 M\$ de dépenses de la part des spectateurs pour nous amener à près de 15 M\$ et une injonction dans notre économie de près de 11 M\$, soit une hausse de 2 M\$ de ce qui est actuellement, et également des recettes pour les gouvernements de plus de 4 M\$, ce qui représente une hausse de 800 000 \$.

155 Alors, je veux conclure pour vous laisser le temps, bien sûr, de me poser des questions, en réitérant notre appui à un projet qui, d'après nous, comme je le disais, allie l'économie, l'environnement et le social. Mais je voudrais donner également notre appui à ce projet, bien sûr pour Montréal, bien sûr pour les Alouettes, mais afin que Montréal ne soit pas privée d'être dans le réseau du football.

160 On l'a su, on a déjà perdu les Alouettes. On les a regagnés. Assurons-nous que Montréal puisse rester dans le réseau du football professionnel en gardant les Alouettes à Montréal et en leur offrant une infrastructure à la hauteur de leur ambition dans le respect de l'environnement, des riverains et de l'économie.

165 Alors, merci.

LE PRÉSIDENT :

170 Merci à vous, madame Hudon. Peut-être quelques thèmes de questions. Je vous remercie d'ailleurs d'avoir fait une intervention assez serrée, ce qui nous permet justement peut-être d'approfondir certains aspects.

175 Parlons d'abord peut-être de l'aspect retombées économiques. Vous l'avez souligné, c'est sans doute une préoccupation assez importante pour la Chambre de commerce.

180 Est-ce que vous avez dans votre analyse été amenés à comparer, par exemple, le projet avec des variantes qu'il aurait pu connaître? Comme, par exemple, celui de doter les Alouettes d'un autre stade ou de s'installer ailleurs qu'au stade Molson, est-ce que ça a fait partie un peu du débat chez vous, ça?

Mme ISABELLE HUDON :

185 C'est-à-dire qu'on n'a pas pu le comparer en retombées économiques chiffrées. Néanmoins, ce qu'on sait, c'est que le stade Percival-Molson est un lieu urbain bien unique qui, d'ailleurs, est l'une des raisons, bien sûr, laissons-nous croire que la raison principale de la vente complète des billets de saison est en raison de la performance des sportifs sur le terrain, mais également en raison de l'attractivité de cet emplacement en plein coeur du centre-ville, à ciel ouvert, où on est entourés de verdure et où on peut même admirer le centre-ville des gradins.

190 Alors, je n'ai pas comparé les retombées économiques de ce stade versus le Stade olympique. Néanmoins, si on parle pour nommément préciser l'exemple du Stade olympique, on le sait, le Stade olympique est beaucoup trop vaste et grand pour qu'on y voit une rentabilité de la part des Alouettes dans cet emplacement.

LE PRÉSIDENT :

200 Une des considérations qui a été examinée à plusieurs reprises et dans les présentations des Alouettes et dans les échanges qu'on a eus en période d'information avait trait au nombre d'événements. C'est-à-dire que, là, on parle d'un projet qui est conçu d'abord et avant tout pour accommoder la dizaine de parties annuelles des Alouettes.

205 La perspective d'avoir un stade auquel on donne un tel agrandissement, mais pour un nombre relativement restreint d'événements, est-ce que c'est quelque chose à laquelle vous avez réfléchi?

Mme ISABELLE HUDON :

Tout à fait. Et dans notre mémoire, on l'indique spécifiquement qu'on donne notre appui

210 à ce réaménagement pour l'accueil de neuf parties. La dixième, on le sait, est jouée au Stade olympique. On ne donne pas notre appui à un stade événementiel. On donne un appui à ce stade spécifiquement pour les Alouettes et pour que les Alouettes puissent rester à Montréal et présenter leur sport dans un environnement qui puisse leur offrir une rentabilité économique.

215 Mais sachez bien qu'on n'est pas uniquement ici, la Chambre, pour faire valoir uniquement les retombées économiques de ce stade mais bien pour noter le caractère unique de cette infrastructure pour une équipe unique de football, soit les Alouettes.

LE PRÉSIDENT :

220 Vous avez fait allusion à votre mémoire, vous en faites une présentation verbale. Est-ce que vous avez l'intention de déposer un document?

Mme ISABELLE HUDON :

225 Nous l'avons déposé ce soir.

LE PRÉSIDENT :

230 Ah! bon, d'accord, parfait. Je vous en remercie.

Madame Lauzon, est-ce que vous avez des questions?

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

235 Ça va pour le moment.

LE PRÉSIDENT :

240 Ça va?

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Oui.

245 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Hudon, merci beaucoup.

Mme ISABELLE HUDON :

250 Merci, bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

255 Vous pouvez rester, bien sûr, si vous voulez.

Mme ISABELLE HUDON :

260 C'est gentil.

LE PRÉSIDENT :

265 J'inviterais maintenant, s'il est présent, même si on est un peu d'avance, monsieur Alain Contant de l'Association du Village Durocher. Bonsoir, monsieur Contant.

M. ALAIN CONTANT :

270 Bonsoir, monsieur le président, madame la commissaire. Je veux d'abord vous remercier pour la façon dont les choses ont été menées le 24 et le 25 et pour le courage dont vous aurez sans doute besoin pour faire votre travail.

275 Si on réunissait tous les membres de notre association, on remplirait peut-être une rangée du stade Percival-Molson. Et si on ajoute les sympathisants, ça peut en faire 200, 250. Ce sont des gens qui habitent ce quartier, c'est-à-dire la rue University, disons, la rue Hutchison, l'avenue des Pins et la rue Milton. Certains sont nés dans ce quartier, y ont grandi et certains viennent d'y arriver.

280 C'est un quartier qui s'est développé à partir de 1870, suite à l'arrivée d'abord de l'Université McGill, qui était petite à l'époque, mais surtout peut-être de l'Hôtel-Dieu qui est arrivé en 1860. En 1893, le Royal Victoria est arrivé. Et en 1900, le quartier était complètement bâti comme il est maintenant, c'est-à-dire des maisons en rangée et puis quelques petites conciergeries. Évidemment, les grandes tours qui ont été permises un peu plus tard n'y étaient pas.

285 En 1911, l'Université McGill n'avait pas de stade. Elle en avait besoin d'un. Et Sir William MacDonald, qui avait fondé la MacDonald Tobacco, il ne fumait pas mais il n'avait aucune objection à vendre des cigarettes, a acheté ce grand terrain, qui était un terrain boisé où il y avait deux maisons historiques, la Maison Piedmont et la Maison Bellevue, et il l'a offert à McGill pour construire un stade et les résidences.

290 La guerre est arrivée et le stade avait été construit mais il ne s'est pas passé grand-chose. Et en 1917, un des diplômés de l'Université McGill, qui s'appelait Percival Molson, est

295 mort. C'était un officier, un grand sportif, un étudiant de tout premier ordre. Il avait laissé dans son testament une certaine somme de 75 000 \$ pour construire le stade. Il s'est intéressé déjà au stade. il faisait partie, je pense, de l'équipe de construction. Et le stade évidemment a obtenu son nom.

300 Ce stade a été fait par un grand architecte Percy Nobbs, qui est un architecte très près de McGill. Il comptait 8 000 places, ce qui était suffisant à l'époque pour les besoins de toutes les facultés de McGill.

305 Et si on regarde les photos qui apparaissent sur le site Internet de McCord, on voit un stade qui n'a des gradins que du côté nord et c'est entouré évidemment de forêt. Le Royal Victoria est beaucoup moins développé.

310 Au cours des ans, on a rajouté des places de façon un peu sauvage. Par exemple, en 1939, McGill a construit de très belles résidences, Douglas Hall, qui est du côté nord juste à l'arrière du stade, et quand vous y allez, vous vous rendez compte que ces gens-là ont une vue sur l'arrière du côté nord parce qu'il fallait rajouter des sièges. On continuait sans respecter le gabarit architectural.

315 Les Alouettes sont arrivés en 1946, monsieur Smith nous a bien expliqué ça, ont joué au stade Molson. Moi, j'ai l'âge de ceux qui y allaient dans les années 50. Et puis en 1967, 1968, les Alouettes sont allés jouer ailleurs.

320 Le quartier, en 1968, n'est pas ou n'était pas ce qu'il est maintenant. À l'époque, on s'attendait à ce que ce quartier-là soit démoli et que ça devienne comme la rue Peel, c'est-à-dire un quartier de tours.

325 Il faut se rappeler qu'en 67, les experts prédisaient à Montréal, pour l'an 2000, 6 ou 7 millions d'habitants, y compris monsieur Marsan. Tous les experts étaient convaincus, d'après les meilleures données de l'époque. Et c'est pour ça que vous allez trouver dans notre quartier des tours de 20 étages, il y en a quelques-unes, qui n'ont rien à faire là, mais on se disait: «Il faut construire quelque part.» Et des propriétaires se disaient: «Bien, peut-être qu'on va pouvoir vendre nos maisons et puis on va faire un peu d'argent et puis...»

330 Vous avez vu dans mon mémoire, il y a même un témoignage de gens qui ont une librairie dans le quartier et qui décrivent ce que c'était. Moi, je suis arrivé à McGill en 1968 et c'était un petit peu à l'abandon.

Il y a eu un projet qui s'appelait le projet Place La Concorde, qui est devenu La Cité. C'est un projet énorme et des gens du quartier ont dit: «On n'en veut pas. Ce sont nos maisons, on veut rester ici.» Ils ont eu l'appui de gens aussi importants, influents que madame Phyllis Lambert et ce projet est devenu le projet La Cité, qui est beaucoup moins grand que le projet

335 prévu.

Les gens ont commencé à acheter des maisons, à les rénover. Moi, je suis arrivé en 1983. L'idée de pouvoir manger l'été dehors, d'avoir un jardin, je trouvais ça extraordinaire et la Ville nous encourageait. Alors, des maisons ont été transformées en condos, des maisons qui
340 auraient pu être démolies et le quartier a repris vie.

Tout le monde se souvient de U2 en 97 au Stade olympique, où les Alouettes jouaient. Parce que les Alouettes sont disparus de Montréal. C'est comme les Expos, c'est une chose triste, mais Montréal n'en est pas morte. Et 96, les Alouettes sont revenus dans le quartier, 97.
345 Et moi, je me souviens de ça. On voyait les gens arriver. Puis, bon, les voisins commençaient à mettre ensemble leur expérience, les choses qui se produisaient, puis on en parlait à la police, puis les Alouettes étaient très coopératifs.

Mais quand vous avez 20 000 personnes qui montent, 20 000 personnes qui descendent
350 et puis un spectacle qui est de plus en plus spectacularisé... il ne faut pas oublier que maintenant, le sport, c'est beaucoup de musique, c'est des intermissions pour la publicité à la télévision, c'est quelque chose qu'on ne fait pas dans un stade ouvert, situé entre deux hôpitaux et entre un quartier qui est résidentiel.

Moi, j'ai vu les Alouettes au Stade olympique. C'est vrai que quand ce n'est pas plein, ça paraît curieux. Mais il y a façon de réaménager les choses pour faire en sorte que les gens aient l'impression... on peut enlever des gradins. On peut diviser la salle. Ça se fait, ça s'est déjà fait, puis ça peut se faire encore.

Une chose me paraît essentielle et c'est le côté économique. Monsieur Smith nous a dit avec beaucoup d'éloquence qu'il préférerait un plus petit restaurant toujours plein, même si ça coûtait plus cher. Comment se fait-il que Montréal, qui est la deuxième plus grande ville au Canada, aurait le plus petit stade, plus petit que toutes les autres équipes, 25 000, à condition qu'on passe de 20 à 25. 5 000 de plus, c'est 25 % d'augmentation.
365

Je pense que la marge de manoeuvre est bien petite pour dépenser des fonds publics que nous n'avons pas, la Ville n'a pas ces fonds-là, pour peut-être sauver une équipe qui a des problèmes financiers. Nous sommes tous d'accord.

Vous avez entendu des questions qui ont été posées au sujet des autres utilisations qu'on pourrait faire et la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, a annoncé des événements sportifs ou artistiques qui auraient lieu pendant la belle saison, quand nous sommes chez nous les fenêtres ouvertes, sur nos terrasses, sur nos jardins.

L'Université McGill n'a pas réclamé de stade plus grand. Je dirais même qu'en 1986, lorsque notre association a été fondée, l'Université McGill s'est engagée, pour obtenir le stade couvert Tomlinson, à enlever des sièges, à diminuer la capacité du stade parce qu'elle n'avait

380 pas besoin d'un stade de 20 000 personnes. Le stade Tomlinson a été construit et les Alouettes sont revenus. Alors, il n'était pas question de diminuer, il était question d'augmenter le nombre de sièges.

385 Vous allez entendre des gens qui vont vous parler de façon spécifique de ce que nous appelons des incivilités qui se produisent, des incivilités qui sont presque inévitables. C'est sûr que quand l'équipe joue bien, les gens sont heureux, ils le manifestent. Ils le manifestent en sortant. Mais quand vous avez des rues qui sont des rues résidentielles, la rue University, la rue Lorne, la rue Aylmer, la rue Hutchison, vous y êtes allés, j'en suis sûr, vous avez vu ça, là vous avez 20 000 personnes qui descendent en chantant si l'équipe a gagné. Puis on souhaite que l'équipe gagne. L'équipe, je le cite dans mon mémoire, se targue d'être la meilleure équipe de la ligue, puis on veut bien l'appuyer.

390 Alors, nous disons que les fonds publics ne doivent pas servir à renflouer une entreprise qui ne fait pas ses frais et qui refuse de les faire par caprice en disant: «On ne veut pas aller au Stade olympique.» Moi, je me dis: «Est-ce qu'on va voir les Alouettes ou on va voir le panorama de Montréal?» On va voir les Alouettes.

395 Peut-être qu'il y a beaucoup d'interruptions pour des raisons commerciales et que les gens veulent voir l'écran ou veulent voir les tours illuminées, mais on est dans un autre débat, et ce débat-là ne doit pas être celui que doivent supporter les propriétaires, les locataires du quartier, les gens qui sont dans les hôpitaux, que vous allez sûrement entendre.

400 C'est une forme d'expropriation, en ce qui nous concerne. C'est-à-dire que neuf soirs au moins, il y a des après-midis, il n'est pas question de recevoir dans nos maisons, il n'est pas question de recevoir dans nos jardins ou sur nos terrasses.

405 Alors, nous disons qu'après 30 ans, le stade a sûrement besoin de réparations et puis les sommes qu'on veut dépenser, on nous dit 27 M\$, on sait tous que ça va aller à 35 M\$, peut-être à 40 M\$, ce serait peut-être mieux de réajuster le stade et de le rendre plus compatible aux Alouettes qui méritent un stade de première classe, et présentement le stade Molson n'est pas un stade de première classe.

410 Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

415 Merci, monsieur Contant. Restez avec nous, on va avoir quelques questions. Madame Lauzon.

M. ALAIN CONTANT :

420 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Madame Lauzon.

425 **Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :**

Merci, monsieur Contant. Je vais revenir à la page 2 de votre mémoire lorsque vous référez au moment où on a construit l'édifice Tomlinson. Vous avez mentionné que l'université à ce moment-là s'était, je ne sais pas si on peut utiliser les termes, engagée, mais avait manifesté
430 la volonté de réduire les gradins du côté nord.

Est-ce que c'est dans le cadre d'une entente? D'où vous tenez cette information?

M. ALAIN CONTANT :

435

J'ai devant moi un document de l'Université McGill:

Major Construction Projects 1992-2005, Downtown Campus. Date approved: 1993, date completed: 1005. Project name: Tomlinson Fieldhouse-Gym Extension.

440

Renovation of existing Currie Gymnasium Athletics Complex and construction of new fieldhouse with a new swimming pool.

Je pense que la piscine, c'est l'ancienne piscine qui a été rénovée.

445

Includes the demolition of a part of the south stands of Molson Stadium. Part of the fieldhouse was constructed on City property.

Ce soir, voulant être au courant des dernières nouvelles, je suis allé voir votre site Internet qui est extrêmement complet, et j'ai vu l'acte notarié en vertu duquel la Ville permettait à l'université de ne plus tenir cet engagement d'enlever 5 000 sièges.

450

On nous fait des promesses. Notre association avait accepté Tomlinson, à condition qu'on puisse voir un peu mieux la montagne. Tomlinson a été construit. On n'a pas démoli et, là, on parle d'en rajouter. Il y a des limites quand même.

455

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

L'université vous avait consultés à ce moment-là, votre association?

460

M. ALAIN CONTANT :

465 C'est-à-dire qu'à l'époque, votre office n'existait pas, mais on était allés à l'Hôtel de ville. C'était à l'époque, je pense, du maire Doré. On avait fait nos représentations. Et puis l'université, par la suite, avait mentionné qu'ils n'avaient pas besoin...

470 Et d'ailleurs, le stade tombait en ruine. Il faut s'en rappeler. On a vu des photos et ces photos sont réelles. Il était question de faire des réparations, mais pas des réparations pour un stade de 20 000 personnes, pour que le stade reprenne ce qu'on pourrait appeler les dimensions normales qui étaient celles qu'il devait avoir.

475 Vous savez, si on devait rajouter des étages à des édifices patrimoniaux comme Château Ramezay ou l'Hôtel de ville ou l'Église Notre-Dame, les gens crieraient: «On dénature.» Mais c'est ce qu'on fait présentement. Si vous regardez les photos aériennes du stade tel qu'il est, c'est monstrueux. Il est beaucoup trop gros pour l'espace qui l'entoure. Là, on parle de cacher, de faire un mur sur la rue Aylmer.

480 Et le fait demeure que ce stade est un stade universitaire qui n'est pas fait pour 25 000 places. L'Université de Montréal a un stade, 5 000 places, un stade de football qui est très bien, qui fait l'affaire. Puis l'Université de Montréal a une population au moins aussi élevée que celle de McGill.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

485 Est-ce que vous avez l'intention de déposer le document auquel vous avez référé un peu plus tôt?

M. ALAIN CONTANT :

490 Si vous voulez, je pourrai le faire. Je l'ai ici, je pourrai vous le remettre ou le remettre au secrétariat qui est madame Beaudry.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

495 Oui. Par ailleurs, vous avez mentionné un peu plus tôt que votre association avait déjà exprimé aux Alouettes et aux policiers les problèmes que vous viviez dans le quartier.

M. ALAIN CONTANT :

500 Oui. Ça a été fait par les membres, de façon individuelle. Il y en a qui vont venir un petit peu plus tard, à qui j'ai parlé. Et puis ça, il y avait de la collaboration. Ils le savent bien. Et comme l'a dit monsieur Smith, ce n'est pas aux Alouettes de nettoyer les rues. Une fois que les gens ont quitté le stade, ce sont des citoyens, on s'attend à ce qu'ils aient un comportement

civique. Et ça, on comprend ça. On n'est quand même pas pour mettre...

505

On n'est pas rendus, Dieu merci, aux problèmes européens. On sait ce qui se passe en Europe aux matchs de soccer. Puis on espère qu'il ne va rien se passer pendant le Mondial. Mais quand même, c'est des choses qui sont déplorables. On a parlé du facteur diurétique, des verres, des bouteilles parfois, des papiers. Et puis les gens doivent sortir après chaque partie pour faire le ménage, dans un quartier où a dû faire des investissements importants, nous, les propriétaires pour planter des fleurs, planter des arbres, rénover.

510

À l'époque, ce n'était pas comme ça. Quand je suis arrivé à McGill en 68, c'était laissé à l'abandon parce qu'on se disait: «Ça va être démoli.»

515

Et c'est pour ça que les Alouettes ont pu, de 1946 à 1968, joué sans avoir trop de plaintes. Je n'ai pas vu le dossier, je ne sais pas, ça fait quand même presque 40 ans de ça, mais à l'époque, s'il y avait des plaintes, on n'en entend pas parler. Mais les plaintes ont commencé au retour en 97.

520

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Et, à votre connaissance, il y en a eu plusieurs?

525

M. ALAIN CONTANT :

Il y en a eu plusieurs. Il y en a à chaque fois et les Alouettes, ils font preuve de coopération, la police aussi. Mais les gens sont là, il y a 20 000 personnes. On ne peut pas demander à 20 000 personnes qui ont eu du plaisir, surtout des jeunes, surtout des gars, de rentrer comme s'ils revenaient de faire leur Première communion. Si le mot a encore un sens.

530

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

J'ai aussi une autre question. À la page 3, vous référez à différentes capacités de stades à travers le Canada.

535

M. ALAIN CONTANT :

Oui.

540

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Et vous citez une source qui est Wikipédia. Est-ce que vous avez consulté d'autres sources également?

545

M. ALAIN CONTANT :

550 Non. C'est la source que j'ai consultée et puis je pense que c'est une source... c'est
quelqu'un d'autre qui a parlé, je ne sais pas si c'est monsieur Smith, le 24 ou le 25, on a parlé
des stades et c'est à peu près ce qui est le cas.

D'ailleurs, La Gazette dans un article où elle appuie *Stadium expansion plan make sense*
en date du 27 mai, parle aussi, elle dit bien:

555 *At 20 000 seats, this relic of 1919 is the smallest facility in the league, well behind Ivor
Wynne Stadium in Hamilton which holds 28 000 seats.*

Et puis elle ajoute:

560 *The Alouettes are important to Montreal...*

— on sait tous ça —

... especially after the departure of the Expos...

565 Les fans de baseball évidemment n'y trouveront pas leur compte, mais c'est autre chose.

*... their popularity is well established and for precisely that reason public money need not
play a role in the expansion.*

570 Et ça, ce n'est pas un débat que je vais régler ici ce soir.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

575 C'est tout pour moi.

LE PRÉSIDENT :

580 Peut-être une dernière question, monsieur Contant. Vous avez fait un historique du stade
et également de la présence des Alouettes. Votre conclusion, vous avez dit que, selon vous, ce
stade-là proche d'une institution universitaire et avec sa taille n'était pas nécessairement le stade
idéal pour les Alouettes, et également que le quartier autour subissait en quelque sorte les
conséquences au sortir des différentes parties.

585 On peut quand même présumer qu'il y aura une coexistence Alouettes-quartier au moins
pour un certain temps, qu'elle que soit l'issue du débat. À quelles conditions ça peut se vivre et

comment, d'une façon concrète, si vous voulez... considérez-vous que vous êtes en guerre froide avec les Alouettes...

590 **M. ALAIN CONTANT :**

Aucunement, aucunement.

595 **LE PRÉSIDENT :**

... ou qu'il y a une sorte de modus vivendi qui s'est établi au fil des années.

M. ALAIN CONTANT :

600 Les Alouettes demandent aux gens, avant de partir, de respecter le quartier. Vous savez, 20 000 personnes, ça prend... imaginez, 1 % de 20 000 personnes, c'est quoi, c'est 200 personnes? C'est rien 1 %, mais 200 personnes, ça peut faire beaucoup de dégâts. Et le problème, c'est le lendemain. Puis je ne veux pas rentrer dans des choses aussi vulgaires que la diminution de la valeur de nos propriétés, de la difficulté de trouver des locataires, mais c'est un
605 fait.

Et en plus de ça, c'est que si on devait augmenter la capacité, madame Normandeau le dit bien, il faut que ça rapporte, on est sérieux, et ça veut dire des concerts rock. Ce n'est pas l'Orchestre symphonique qui va nous causer des problèmes, mais l'Orchestre symphonique ne remplira pas le stade l'été. On parle de soccer. On peut parler d'autres événements sportifs qui sont très bien. Mais c'est pour ça qu'on a un Stade olympique.
610

Moi, je ne crois pas les gens qui disent que le Stade olympique, il est trop grand. C'est sûr que si on a 20 000 personnes, il va y avoir des places libres. Mais quand on attend 50
615 personnes, on ne loue pas une salle faite pour 200 personnes, tout le monde sait ça, ou alors on met des paravents et on rajoute des sièges au fur et à mesure. C'est une vieille technique qu'on apprenait en politique.

Le Stade olympique a 60 000 personnes. Moi, je suis convaincu que les Alouettes
620 peuvent aller chercher 35, peut-être 40 000 personnes s'ils continuent à gagner. Mais pour ce faire, il faut un stade. Parce qu'à chaque fois que les Alouettes jouent, les Alouettes jouent à guichet fermé. Donc, il y a des gens qui voudraient y aller, qui ne peuvent pas y aller.

Peut-être que pour un restaurant qui se veut à la mode, qui se veut brancher, c'est une
625 attitude qui a du bon sens, mais pas pour une équipe qui se veut gagnante. On fait rire de nous là. On dit: «Nous, il y a seulement 20 000 personnes ou 25 000 personnes qui peuvent à Montréal venir voir jouer les Alouettes», alors que dans les autres équipes, ça va jusqu'à 60 000. 60 000 à Toronto, Edmonton, Vancouver.

630 **LE PRÉSIDENT :**

Mais j'en avais surtout au vécu, dans le fond, des citoyens dont vous faites partie, comment vous aviez vécu votre relation jusqu'à maintenant avec les Alouettes.

635 **M. ALAIN CONTANT :**

Moi, je vais vous donner un exemple. D'abord, je n'aurai pas le droit de vote s'il y a un référendum. On va tout faire pour qu'il y en ait un, si ça se rend jusque là, parce que le petit coin, la petite division où je suis ne touche pas immédiatement où est le stade. Mais les autobus stationnent devant toute la rue University. À un moment donné, on laissait marcher les moteurs; maintenant, on a cessé ça. Et ça, c'est pendant toute la partie.

Bon, il faut vivre avec. On accepte des choses comme celles-là, mais on ne veut surtout pas qu'il y en ait plus. Et augmenter, passer de 20 000 à 25 000, c'est une augmentation de 5 000. 5 000 sur 20 000, ça fait 25 %. C'est un quart. C'est beaucoup, ça. Moi, j'ai un joli jardin...

LE PRÉSIDENT :

650 Donc, c'est surtout l'augmentation du nombre qui, selon vous, se traduirait par une augmentation des ennuis. Est-ce que c'est ça que...

M. ALAIN CONTANT :

655 Je pense que c'est une conclusion logique. Je ne vois pas d'autre chose. Et je vais donner un exemple de ce qu'on pourrait parler d'économie d'échelle ici. Si vous avez une salle qui est parfaite pour 10 personnes, vous allez en mettre 25, ça ne marchera pas. Les gens vont être trop tassés. C'est le même problème. Et ce stade, il est déjà trop gros. On ne demande pas la démolition mais on dit: «Surtout pas d'ajout.»

660 Si les Alouettes disent: «Bien, nous, on a besoin d'aller vers le plus grand», on va dire...

LE PRÉSIDENT :

665 Excusez-moi. Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous dites qu'il est déjà trop gros?

M. ALAIN CONTANT :

670 Bien, pour nous, ce stade qui devait être diminué de 5 000 sièges, donc ramené à 15 000, ne l'a pas été en 1995, 96. Il est resté comme ça. Il est à 20 000. Pour nous, c'est déjà trop gros. On ne veut surtout pas ajouter.

675 Et qu'on ne nous dise pas: «C'est la dernière fois. C'est la dernière fois», parce qu'on nous a parlé d'une phase 3. Moi, je veux bien croire monsieur Smith quand il nous dit: «Il n'y en aura pas de phase 3.» Mais ça se parle et ça s'est parlé, et vous l'avez dans mon mémoire. Je suis bien prêt à ne pas insister là-dessus, je ne l'ai pas fait.

680 Mais je ne comprends pas un entrepreneur qui se limite dans des barèmes aussi restreints, alors qu'il y a une situation économique difficile et qu'il y a surtout un marché beaucoup plus grand, sûrement 40 000. Et le Stade olympique, il est là. Et n'eût été de U2, ce serait encore là qu'on jouerait et ce serait encore là qu'on irait les applaudir.

LE PRÉSIDENT :

685 Merci beaucoup, monsieur Contant.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

690 Merci beaucoup.

M. ALAIN CONTANT :

Je vais laisser ici la feuille.

695 **LE PRÉSIDENT :**

Prenez-la peut-être avec vous. Quelqu'un du secrétariat s'occupera de la prendre.

M. ALAIN CONTANT :

700 Merci.

LE PRÉSIDENT :

705 Merci beaucoup, monsieur Contant.

Je vais appeler maintenant monsieur Philippe St-Jean. Bonjour, monsieur.

M. PHILIPPE ST-JEAN :

710 Ça va bien?

LE PRÉSIDENT :

715 Oui.

M. PHILIPPE ST-JEAN :

720 Quand je m'adresse à vous, est-ce que je peux regarder en arrière?

LE PRÉSIDENT :

Pardon?

725 **M. PHILIPPE ST-JEAN :**

Quand je m'adresse à vous, est-ce que je peux regarder l'auditoire?

LE PRÉSIDENT :

730 Je ne comprends pas votre question, monsieur.

M. PHILIPPE ST-JEAN :

735 Ma question est la suivante. Au lieu de m'adresser directement à vous...

LE PRÉSIDENT :

740 Non, vous vous adressez à moi et à madame Lauzon. D'accord?

M. PHILIPPE ST-JEAN :

Parfait.

745 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous faites part de votre opinion sur le projet.

M. PHILIPPE ST-JEAN :

750 Écoutez-moi bien. Je me suis présenté ce soir, je suis considéré comme le fan numéro 1 des Alouettes de Montréal. J'ai un document devant moi. C'est votre document que vous avez présenté sur Internet, qui est sur la belle table à ma gauche. Sachez une chose, je vous dirais que les Alouettes ont fait leur devoir pour faire en sorte que le stade soit le mieux adapté à la communauté, à l'environnement et qu'il respecte toutes les règles.

755

Sachez une chose, monsieur, à partir de U2, ça a été la survie des Alouettes, pour le futur des Alouettes. Sachez une chose, s'il n'y avait pas eu de U2, on ne serait même pas ici devant vous ce soir.

760

De plus, en 2002, sachez une chose, monsieur, on n'aurait pas eu de Coupe Grey, pas de défilé, pas une ville excitée avec l'épanouissement d'une équipe qui nous amène la fierté d'avoir les Alouettes de Montréal. Sachez une chose et sachez, tous ceux qui sont dans la salle ce soir, je crois qu'en 2002, vous étiez fiers d'être un partisan des Alouettes de Montréal de près ou de loin.

765

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez des commentaires à faire sur le projet tel que présenté?

770

M. PHILIPPE ST-JEAN :

Aucun commentaire, monsieur. Sachez une chose, ce projet-là, je crois que les Alouettes de Montréal ont fait leur devoir, monsieur, quand que Larry Smith et son organisation disent qu'ils ont baissé les gradins de trois étages pour faire en sorte d'avoir la hauteur maximale.

775

De plus, quand qu'on dit qu'ils ont respecté l'environnement, ça veut dire si, malheureusement, on se doit d'enlever un arbre, on en plante deux. Ne dites pas que les Alouettes n'ont pas respecté leur engagement envers la communauté, la culture, puis tout ce qu'il en reste.

780

Quand qu'on regarde tous les efforts qui ont été mis dans le projet, on ne peut pas concevoir que cette organisation perde cet investissement pour la Ville de Montréal. Et de plus, quand que quelqu'un dit que l'organisation des Alouettes de Montréal n'est pas rentable, ce n'est pas vrai. Malheureusement, on se doit d'avoir l'agrandissement du stade pour que ce soit un projet et que ça amène en sorte que cette organisation-là, dans le futur, continue.

785

Sachez une chose, messieurs, mesdames qui sont contre le projet, s'il n'y a pas le projet, ce sera la fin des Alouettes. Malheureusement, moi et plusieurs fans qui ne sont pas présents ce soir, ce sera la fin de notre passion, les Alouettes de Montréal.

790

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur. On a des questions à vous poser, parce que je pense que votre point est bien établi. Vous êtes un partisan et, ça, c'est tout à fait louable.

795

M. PHILIPPE ST-JEAN :

Je vais vous dire une chose, monsieur.

800

LE PRÉSIDENT :

Non, permettez, c'est moi qui préside la commission, monsieur. Alors, je vous en prie, on peut entendre votre point de vue, mais ce qui est important, c'est qu'on puisse avoir un échange. Je ne pense pas que vous soyez venu à la première partie.

805

M. PHILIPPE ST-JEAN :

Oui, monsieur, j'étais là présent.

810

LE PRÉSIDENT :

Vous étiez là? Alors, excusez-moi, j'ai porté un jugement trop rapide. Mais ce que j'aimerais surtout, c'est savoir de quelqu'un comme vous qui est un fan des Alouettes, qui est un jeune, la nouvelle génération, qu'est-ce que des gens comme vous pouvez faire pour que le comportement des fans des Alouettes, spectateurs, invités, touristes de l'extérieur ou de l'intérieur, peu importe, soit en fait compatible avec l'image qu'on veut donner à Montréal d'un événement comme celui-là au point de vue civisme.

815

820

M. PHILIPPE ST-JEAN :

Sachez une chose, monsieur, moi, je suis le partisan le plus fan des Alouettes de Montréal de la ville. Faites un sondage, vous allez tout voir. Dites-vous une chose, les fans sont respectueux de l'environnement. Ils sont très conscients de l'habitation qu'il y a alentour. Malheureusement, c'est bien entendu qu'il y a des fans qui débordent, malheureusement. Mais les gens de la police et les gens qui sont alentour se doivent de respecter, de dire à ces gens-là malheureusement: «Calmez-vous.»

825

830

Je peux vous assurer d'une chose. Moi, de mon groupe de fans, je m'assure que ces fans qui sont débordés d'enthousiasme puis je les calme. Autrement dit, je suis le poumon de ce groupe-là, qui est une minorité, bien entendu, dans ce stade. Mais sachez une chose, ce projet-là, il est très, très, très, très important ce soir. Non seulement ça, mais c'est pour la ville de Montréal.

835

Quand qu'on dit que les Alouettes de Montréal, il faudrait qu'ils déménagent, retournent au Stade olympique, oubliez ça, monsieur. C'est la fin des Alouettes de Montréal. C'est vraiment ça. Quand on voit les gens ici sont présents ce soir, c'est ça qu'il veulent ce soir, dire...

LE PRÉSIDENT :

840

Portez pas de jugement sur les gens qui sont ici, monsieur. C'est votre opinion à vous qu'on veut avoir.

M. PHILIPPE ST-JEAN :

845

Mais malheureusement, j'ai le micro présentement. Vous savez, quand je suis assis à l'arrière, j'entends la frustration puis je mange mes doigts en arrière quand j'entends les gens dire: «Qu'ils retournent au Stade olympique.»

LE PRÉSIDENT :

850

C'est la démocratie, ça, monsieur St-Jean.

M. PHILIPPE ST-JEAN :

855

Effectivement, monsieur, vous avez entièrement raison. Mais je souhaite de tout coeur que les efforts qui ont été mis, les Alouettes de Montréal aillent au résultat final, monsieur.

Dites-vous une chose, cette organisation mérite le respect qu'ils ont, les efforts qu'ils ont mis pour ce projet-là. Puis moi, je suis derrière eux, monsieur.

860

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur.

865

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

870

Je vais appeler maintenant monsieur Michel Prescott, au nom du Conseil d'arrondissement de l'arrondissement Plateau Mont-Royal.

M. MICHEL PRESCOTT :

875

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

880

Bonsoir, monsieur Prescott. Je dois vous dire qu'on a reçu votre mémoire et qu'on en a pris connaissance. De toute façon, il a l'avantage d'être bref, mais je vous invite, comme les autres, à nous donner l'essentiel de votre point de vue.

885

M. MICHEL PRESCOTT :

890

Oui, bon, d'accord. Alors, je vous dirai d'abord que le mémoire, je le présente non seulement en mon nom, au nom des membres du Conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Et sans qu'il y ait nécessairement unanimité chez les résidents du voisinage du mont Royal, du stade, je pense pouvoir représenter les gens qui habitent le quartier, particulièrement ceux qui habitent le ghetto McGill, le Village Durocher, puisque je suis leur conseiller municipal depuis de nombreuses années.

895

Le stade de l'Université McGill est depuis quelques années utilisé pour tenir des matchs de football qui connaissent un succès de fréquentation bénéfique pour les promoteurs, les partisans et la Ville de Montréal. L'engouement que ça génère chez les Montréalais et les Montréalaises n'est pas cependant sans inconvénient pour les gens qui habitent le quartier.

900

Alors, je peux vous synthétiser notre position en vous disant que nous sommes ouverts à un agrandissement du stade Percival-Molson de façon à ce que les Alouettes puissent devenir rentables – c'est l'argument principal, je pense, qui est la rentabilité et la capacité de recevoir les amateurs – mais nous tenons à ce que ça se fasse en minimisant le plus possible les inconvénients qu'un événement semblable ne peut pas manquer de créer.

905

Même après l'ouverture de l'est, si on veut, ou l'accès au stade surtout par l'est par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui, il y aura des inconvénients forcément. On ne peut pas libérer, sortir 25 000 personnes d'un stade, où il y a peu de stationnement autour, donc des navettes, beaucoup de gens vont encore circuler à pied. Aujourd'hui, les inconvénients se font largement sentir sur la rue Durocher, sur Aylmer, sur Hutchison, peut-être même sur University. Ça va peut-être décaler un peu plus à l'est, mais il y a des inconvénients.

910

915

On a parlé de civilités. Effectivement, il y a un effort à faire de ce côté-là, le stationnement, le bruit. Civilité veut dire également comportement, propreté, les cris. Il y a des gens qui supportent mal l'alcool, on dirait, alors qui perdent un peu l'esprit. Ils sont sans doute une minorité, mais c'est une minorité qui se fait bien sentir à la sortie des matchs des Alouettes de Montréal.

920

Donc, c'est ce que craignent les gens du quartier, c'est que cet agrandissement-là ne vienne ajouter encore davantage aux inconvénients qu'ils vivent depuis quelques années déjà dans l'état actuel où le stade se trouve.

Nous avons quatre recommandations. Je pense que je vais passer directement aux recommandations.

925 J'aurais pu vous parler de l'importance du mont Royal, ça a certainement déjà été mentionné par beaucoup de gens. Le stade Percival-Molson, il a quelque chose effectivement de magique, et cette magie ne vient pas seulement de l'équipe de football qui nous fait honneur, mais ça vient largement de son site qui est au pied du mont Royal, même sur le mont Royal, avec une vue imprenable sur le centre-ville. Mais ce mont Royal, c'est un bijou, c'est précieux.

930 Alors, l'ouverture que nous avons vis-à-vis l'avenir des Alouettes au stade Percival-Molson nous rend cependant encore davantage soucieux de l'attention que le promoteur va apporter à l'environnement dans lequel il se trouve. J'ai parlé d'environnement humain, je mentionne évidemment l'environnement géographique, si on veut, sinon même historique du mont Royal.

935 Alors, les recommandations. La première, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal propose de ne permettre la tenue d'événements autres que sportifs – en fait, on devrait dire autres que majeurs, des événements qui attireraient 20-25 000 personnes – uniquement donc que si de telles activités prennent en compte la quiétude des quartiers résidentiels limitrophes et ne puissent être autorisées qu'à la suite d'une analyse et l'émission d'une ordonnance en ce sens.

940 Deuxième recommandation. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal propose la création d'un groupe permanent de suivi du projet d'agrandissement. Ce groupe serait constitué de représentants du promoteur, du propriétaire, de la Ville, de la police, des groupes associatifs membres de la Table de concertation du mont Royal et du voisinage immédiat.

945 Troisième recommandation. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal propose que les mesures correctives du suivi des nuisances recommandées par le groupe de suivi soient systématiquement évaluées par les autorités municipales et que des actions en conséquence soient prises.

950 Recommandation 4. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal donc propose que les mesures compensatoires suivantes soient offertes par le propriétaire et le promoteur, donc l'Université McGill et le club des Alouettes:

955 – la réactivation des ententes entre l'Université McGill et la Ville de Montréal ayant pour effet d'offrir des plages horaires d'utilisation des plateaux sportifs de l'université aux organismes sportifs du quartier environnant afin de répondre aux besoins des résidents du Plateau-Mont-Royal;

960 – le reboisement des abords du stade et du parc du Mont-Royal afin d'y consolider et d'y

consacrer le statut naturel du mont Royal.

965 Voilà. Je vous remercie de m'avoir permis de me faire entendre. Je peux bien répondre à quelques questions si vous en avez.

LE PRÉSIDENT :

970 Écoutez, je vais peut-être vous poser des questions d'ordre technique, monsieur Prescott. Mais en même temps, comme vous faites partie du processus décisionnel, y compris de ceux à qui on destine notre rapport, les commissions de l'Office exercent un devoir de réserve dans leurs échanges avec les élus.

975 Alors sur le plan technique, je veux juste m'assurer d'abord que vous parlez ce soir en votre nom et au nom de vos collègues du conseil d'arrondissement?

M. MICHEL PRESCOTT :

980 Oui. C'est le mémoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

LE PRÉSIDENT :

985 Et ce que je veux également vous demander, c'est si vous avez eu déjà ou vous prévoyez avoir des échanges bilatéraux avec vos collègues de l'arrondissement Ville-Marie sur les recommandations dont la mise en oeuvre dépendrait de l'arrondissement Ville-Marie.

M. MICHEL PRESCOTT :

990 Probablement, oui. Parce que comme je l'ai mentionné et comme vous le savez, le stade lui-même est dans l'arrondissement Ville-Marie, parce que le mont Royal se trouve dans l'arrondissement Ville-Marie. Mais le pourtour, le milieu habité tout autour du stade est dans le Plateau-Mont-Royal. Milton Park et le Village Durocher, McGill ghetto, c'est dans le Plateau-Mont-Royal. Donc, quand les gens ont des problèmes, c'est nous qu'ils appellent.

995 Alors, on peut vivre avec ça mais, vraisemblablement, il y aura des échanges entre les représentants du Plateau, la mairesse, j'imagine, et le maire de Ville-Marie et même le maire de Montréal, éventuellement.

LE PRÉSIDENT :

1000 Très bien. Alors, allez-y, madame Lauzon.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1005 Pouvez-vous nous dire, parce que vous référez à une entente, je ne sais pas si c'est une entente écrite concernant les droits d'utilisation des citoyens du Plateau-Mont-Royal du stade?

M. MICHEL PRESCOTT :

1010 Oui, c'est une entente écrite. D'ailleurs, j'ai demandé qu'on aille voir. Je vous dirais que j'ai déjà posé la question et la réponse n'est pas venue. Il y a une entente.

1015 La Ville de Montréal a contribué, je pense financièrement même, en tout cas, a contribué d'une certaine façon à la construction du centre sportif de l'Université McGill, qui est juste un peu au sud, donc en bordure de l'avenue des Pins, le dernier bâtiment vers l'est, donc qui donne sur la côte Placide qui donnera sur l'intersection.

1020 Alors, il y a eu un échange de bons procédés. C'est-à-dire que la Ville faisait quelque chose et, en conséquence, l'Université McGill devait fournir des plages horaires dans ses équipements à des résidents du quartier ou à des organismes du quartier, en tout cas de Montréal mais surtout du quartier.

1025 Et pour vous dire bien franchement, j'ai jamais eu le... j'ai demandé déjà le bilan de ces ententes-là et c'est resté dans le flou. Là, j'ai demandé qu'on aille au fond des choses. Mais je pense que c'est l'occasion maintenant de réactiver ça. Ce n'est pas quelque chose qui est... on ne demande pas des choses qui sont embarrassantes ni pour le promoteur ni pour l'Université McGill. On demande de voir comment est-ce que les équipements peuvent être mis à la disposition, à certaines conditions, de certains groupes.

1030 Alors, je peux comprendre dans le cas du stade qu'on ne peut pas offrir le stade à n'importe qui, à n'importe quelle condition. Ça reste à voir quel serait concrètement le mode d'échange. Je ne sais pas, moi, est-ce que c'est Sun Youth, par exemple, Jeunesse au soleil qui tiendrait un match bénéfice une fois par année de son équipe de football, je n'en sais rien, ou un concert de musique classique au bénéfice de... il faut voir.

1035

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Ça va, merci.

1040

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur Prescott.

M. MICHEL PRESCOTT :

1045

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1050

J'invite maintenant monsieur Jean-Jacques Chicoine. Bonsoir, monsieur.

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

1055

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

Je vois que vous avez un document entre les mains.

1060

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

Oui. C'est 15, 20 pages. Non.

LE PRÉSIDENT :

1065

Soyez succinct.

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

1070

Seulement quelques commentaires. Si ce projet-là fonctionnait, moi, mes commentaires sont simplement pour demander une meilleure qualité de vie autour pour les résidants.

1075

Alors, pour l'Université McGill, je demanderais que l'université serait responsable des sorties du stade, tenter de contrôler les gens à leur sortie avec des verres ou des contenants, des sacs de chips ou quoi que ce soit qu'ils laissent traîner un peu partout dans le quartier et, à ce moment-là, que même au moins la propreté du quartier pourrait être assurée.

1080

À la Ville de Montréal, j'aimerais qu'on demande une présence policière un peu plus importante avant et après les matchs pour qu'il y ait un meilleur contrôle de la circulation automobile et piétonnière; également un contrôle des fans qui sont trop exubérants à la sortie des matchs, qui briseraient des arbres ou des plantes dans les plates-bandes, etc. Je pense que ce serait quelque chose de relativement facile à assurer.

1085

Et également, si ces deux possibilités-là échouent à un certain point, que la Ville, le lendemain matin, assure un nettoyage complet du quartier autour du stade comme toutes les

grandes villes font après des événements majeurs, qu'est-ce qui reste, que ce soit des billets, des bouts de billets qui sont lancés dans la rue, etc., que le nettoyage soit fait pour que l'après-midi suivant, qu'il n'y ait plus de traces, disons, de qu'est-ce qui s'est passé auparavant.

1090 Si je peux juste faire un commentaire sur les présentations un petit peu avant...

LE PRÉSIDENT :

1095 Excusez-moi, juste avant, un commentaire sur une présentation ce soir ou en première partie?

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

1100 Ce soir.

LE PRÉSIDENT :

Non. Je vous demande de ne pas commenter les présentations.

1105 **M. JEAN-JACQUES CHICOINE :**

D'accord. Est-ce que je peux rajouter mon commentaire dans ce cas-là généralement, sans nécessairement...

1110 **LE PRÉSIDENT :**

Généralement, oui, sans faire allusion à quelque chose.

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

1115 Moi, je suis d'accord avec les gens qui ont déjà dit dans les présentations autres, je suis d'accord de mon propre point de vue que le Stade olympique effectivement est probablement la meilleure venue pour les Alouettes, à cause qu'ils ont déjà eu des 68 000 personnes au stade. Effectivement, quand même, ça a beaucoup d'importance avec l'équipe gagnante à Montréal.

1120 Mais il y a monsieur Saputo aussi qui voulait construire un stade de soccer de 25 000 personnes. Je pense que les deux organisations pourraient peut-être s'organiser et faire un stade de 40 000 personnes dans le parc Maisonneuve. Et effectivement, je suis d'accord avec les gens qui pensent que les Alouettes méritent mieux qu'un stade de 25 000 personnes dans le centre-ville de Montréal.

1125 C'est à peu près ça.

LE PRÉSIDENT :

1130

Monsieur Chicoine, merci. Quand vous adressez une partie de vos recommandations, de vos demandes d'amélioration à l'Université McGill, est-ce que vous les faites en relation uniquement avec les matchs des Alouettes ou avec d'autres événements qui font partie, mettons, des activités courantes de McGill comme...

1135

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

Probablement avec tous les événements, mais c'est surtout avec les matchs des Alouettes qu'on s'en rend compte le plus. Il y a peut-être certains matchs où les gens de l'Université de Québec à Laval viennent jouer à l'Université McGill, où il y a un petit peu de rock'n roll dans le coin aussi. Et à ce moment-là, peut-être que ce serait aussi à contrôler aussi, les gens qui sortent du stade devraient laisser dans des bacs de récupération du plastique, etc.: «Jetez tous vos contenants à la porte avant de sortir sur la rue.»

1140

1145

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Madame Lauzon.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1150

Oui, j'ai aussi une question. Quand vous avez évoqué la possibilité pour la Ville ou vous souhaiteriez plutôt un engagement de la Ville d'assurer une présence policière plus importante pour assurer une meilleure circulation, est-ce que c'est seulement après les matchs ou aussi avant?

1155

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

Avant les matchs également pour faciliter la circulation automobile et piétonnière pour que tout le monde ne s'embarque pas dessus. Parce que les piétons, quand on est des gros fans des Alouettes, on passe quand même et ça bloque la circulation, ça fait le klaxonnement, etc.

1160

Et pour juste faire un commentaire au point de vue qui est le plus grand fan à Montréal, moi, j'ai déjà joué au football avec le demi-frère de Don Clark, qui jouait dans le champ arrière, avec Georges Dickson des Alouettes, alors je pense que je suis pas loin du fan numéro 1 des Alouettes à Montréal.

1165

LE PRÉSIDENT :

On ne fera pas de compétition pour les fans. Il peut y en avoir pour toutes les époques, monsieur Chicoine.

1170

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

Ça fait le tour.

1175

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup, monsieur.

1180

M. JEAN-JACQUES CHICOINE :

Avec plaisir, merci.

LE PRÉSIDENT :

1185

J'appellerais maintenant, au nom du Comité de citoyens de Milton Park, monsieur Jacques Thibault.

M. JACQUES THIBAUT :

1190

Bonsoir, monsieur le président, madame la commissaire.

LE PRÉSIDENT :

1195

Bonsoir, monsieur.

M. JACQUES THIBAUT :

1200

Bonjour. Félicitations, en partant, pour l'organisation et pour votre courtoisie et tout ce que vous faites pour nous. C'est superbe.

Et puis je m'excuse auprès des membres de l'assemblée si je renifle dans le micro, je suis en train de me battre contre... et puis si je fais des grimaces, c'est parce que j'essaie d'empêcher d'éternuer. Alors, je m'excuse.

1205

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Des allergies.

1210

LE PRÉSIDENT :

Prenez le temps qu'il faut. Juste peut-être pour éclairer la lanterne de la commission,

vous avez fait parvenir deux versions. Donc, c'est vraiment la plus récente en date...

1215 **M. JACQUES THIBAUT :**

Oui.

1220 **LE PRÉSIDENT :**

... qui est le dépôt officiel de votre...

M. JACQUES THIBAUT :

1225 C'est exact. J'avais fait un changement. Mes membres m'ont fait des contributions tardives et j'ai cru bon pouvoir le faire. J'ai téléphoné d'ailleurs à mademoiselle Beaudry.

LE PRÉSIDENT :

1230 Tout à fait, merci.

M. JACQUES THIBAUT :

1235 Les membres du CCMP, c'est des résidants du coin, des propriétaires de condos, des gens de coop, une couple de gens de La Cité, un assez bon...

1240 On a consulté, avant de formuler une opinion, les gens de l'Association du Village Durocher, la CMP qui est la Communauté Milton Park, les propriétaires des condos, les Amis de la montagne, l'Ordre des religieuses hospitalières de Saint-Joseph qui oeuvrent sur le site de l'Hôtel-Dieu.

Je m'excuse, je vais lire un petit peu parce que je n'ai pas l'éloquence de monsieur Contant et je n'ai pas eu le temps de tout mémoriser.

1245 Mais on est vivement intéressés par la demande du projet à cause des mauvaises expériences qui ont été citées dans le passé. Et en ce qui concerne les gens sur la région au sud du stade, dont principalement les membres de l'équipe de monsieur Contant, c'est la perturbation des foules qui quittent le stade après et les déchets qu'ils laissent et le fait qu'on doit nettoyer les ruelles après le lendemain matin.

1250

Pour les gens à l'est, plus dans mon bout, on dirait que la montagne a un effet réverbtratrice comme une antenne parabolique, parce qu'on entend les coups de canon jusque près de la rue Saint-Urbain, et puis les bruits de la foule et les sirènes à air comprimé, ça nous empêche... si on avait l'intention de se coucher tôt ce soir-là, ça ne se fait pas. Et puis les

1255 bonnes soeurs qui oeuvrent à l'hôpital me témoignent que ça pénètre jusque dans leur chambre de repos.

1260 Donc, les préoccupations majeures. C'est clair qu'on tolère assez bien quand il y a neuf ou dix parties par année. Ça, ce n'est pas un problème. On est quand même assez fiers des Alouettes et puis ça fait partie de notre milieu. Mais on craint qu'une fréquence d'événements soit multipliée. On craint que... une inquiétude apparaît dans notre milieu quand on envisage des plus grandes foules et à plus grande fréquence, quoi. Et puis on ne sait pas quels autres types d'événements, quel type de foule, combien de soirs par semaine.

1265 Et puis on est contents que les Alouettes nous promettent qu'il y ait moins de bruit et puis que les lumières soient réduites et tout ça, mais si on multiplie le nombre d'événements, ça devient pire, pas mieux.

1270 Aussi, il y a l'inquiétude que l'arrondissement Ville-Marie possède des droits sur un projet dont les retombées sont chez nous. Alors, il y a comme un genre de problème d'équilibre. Et puis même si on se félicite de votre présence à vous et de la Charte des droits des citoyens, le processus référendaire va avoir un impact très dilué, comme ça a été déjà mentionné. S'il y avait besoin de faire un référendum, les gens qui subiront l'impact, il y a très peu de ces gens-là qui pourront voter dans ce processus-là.

1275 Il y a deux de mes membres qui ont mentionné également l'entente qu'il y avait eue avec McGill, là où les gens du Plateau pourraient prendre avantage des facilités, de l'équipement qu'offre le stade. Alors, on en a parlé de ça aussi.

1280 Alors, à la lumière de ces contestations-là, on voulait offrir des suggestions assez quantifiables, assez utilisables, assez praticables. On pense que la solution à ce dilemme-là se trouve peut-être dans le processus d'émission du permis par la Ville. Ce permis est émis par une administration qui dessert la population et qui surveille l'application des lois qui protègent les citoyens. Et ce permis peut, à notre avis, devenir un contrat, le contrat que McGill peut offrir
1285 directement, la solution que l'université se doit d'offrir aux communautés avoisinantes qui font partie prenante de son tissu social.

1290 Lors de la période de questions du 24 mai, les représentants de l'arrondissement Ville-Marie ont indiqué que le permis émis à McGill pour le stade spécifie le genre d'événements et la fréquence à laquelle ils pourront être tenus, et que la loi impose des amendes lors de violation de ces règles.

1295 À cause des nombreuses affirmations de McGill et des Alouettes que la fréquence d'événements n'augmentera pas et que la pollution sonore et lumineuse diminuera, on a pleinement confiance que ces deux organisations ne s'opposeraient pas à ce que ces promesses soient incluses dans le permis. Le permis pourrait aisément garantir un plafond sonore en spécifiant un maximum en décibels qui pourraient provenir du stade. Il pourrait

également spécifier un nombre maximum d'événements à chaque mois.

1300 Ici, je vous demande la permission de déroger de mon texte original que je vous ai soumis. J'ai une contribution tardive, un paragraphe.

1305 Les conditions d'un tel permis impose normalement des pénalités. Mais dans ce cas-ci, face à la possibilité de revenus importants, ces amendes seraient probablement insuffisantes pour décourager une dérogation. Parce que le permis prévoit les conditions et les contrôles nécessaires, ce permis seul peut devenir de facto le contrat que demandent les électeurs.

1310 Nous proposons fortement d'inclure dans son contrat une caution de 1 M\$, mettons. Ça, c'est un dépôt caution. Si l'intention de déroger des paramètres spécifiés dans le permis n'existe vraiment pas, cette caution ne représente guère plus qu'un acte de bonne foi envers les citoyens. Il va sans dire que tout changement futur apporté à ce contrat virtuel devra faire l'objet d'une nouvelle consultation publique.

1315 En ce qui concerne les déplacements de la foule qui font l'objet de beaucoup d'inquiétude, la disposition actuelle des sorties du stade guide la foule vers le sud et puis, ça, ça va changer, il va y avoir une sortie, la billetterie va être vers l'est. En augmentant l'importance de cette sortie-là, on peut contrôler vers où les gens se dirigent à la sortie.

1320 Si on fait deux choses, si on met de l'emphase sur cette sortie-là et si on bouge l'embarcadère des autobus plus vers le nord de sorte à ce que les gens préfèrent prendre l'autobus à le faire à pied, on augmenterait l'utilisation des autobus et on éliminerait le stationnement sauvage de nos quartiers. Pas éliminer, mais on réduirait, on contrôlerait en sorte le stationnement sauvage dans nos quartiers, on réduirait l'impact sur nos quartiers. Et ceci, bien entendu, comprend qu'il n'y aura pas d'autres sortes d'événements que ce que les Alouettes promettent: neuf, dix parties.

1330 En conclusion, donc pour réduire l'inquiétude de la population au sujet de la première partie du problème, la fréquence et le type d'événements, on propose qu'une lettre ouverte au public soit publiée par l'arrondissement Ville-Marie, et cette lettre devrait se prononcer «un contrat avec le citoyen» et confirmer ce que j'ai demandé tantôt.

1335 La lettre devrait confirmer qu'un nouveau processus de consultation publique serait automatiquement déclenché par une demande de dérogation ou par la demande d'un nouveau permis par McGill. Et la lettre doit tenir compte de l'autre partie du problème, soit l'impact des foules sortantes.

1340 Et à part les propositions qu'on a faites pour le déplacement de l'embarcadère, il n'y a pas grand chose à faire excepté peut-être augmenter la force policière qui coûterait beaucoup plus cher à long terme, quoi que ce soit une des demandes que nos membres ont formulée.

Alors, ce serait tout pour moi et je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

1345 Merci, monsieur Thibault. Madame Lauzon.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1350 Oui. Monsieur Thibault, j'aimerais savoir, pour ce qui est des problèmes vécus dans le quartier, est-ce que vous avez déjà exprimé des mécontentements? Avez-vous eu des occasions de vous exprimer aux Alouettes ou à l'université et quelle a été leur réaction?

M. JACQUES THIBAUT :

1355 Je n'ai pas cueilli ces informations-là auprès de nos membres. Moi-même et mes voisins avec qui j'ai eu des discussions en direct, ce n'est pas comme s'il y avait...

1360 Bon, je reviens en arrière une seconde. Comme je l'ai écrit dans le mémoire, on tolère assez bien quand même les quelques joutes et les quelques instances, parce qu'il y a quand même une fierté envers les Alouettes et le stade. Mais c'est l'inquiétude d'une plus grande fréquence. Alors, on dit: «On est correct comme c'est là. On aimerait que les problèmes soient réduits, que les déchets...»

1365 D'ailleurs, chez moi, on ne vit pas ce que les gens de l'autre association vivent vers le sud. On m'en a fait part. Mais si le volume augmentait et si la foule commençait à sortir vers l'est, là on le subirait directement, et c'est pour ça qu'on a demandé le déplacement de l'embarcadère.

Alors, personnellement, non, on n'a pas fait de réclamation aux Alouettes.

1370 **Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :**

1375 Dans la mesure où pour des questions de technicalité juridique, il serait difficile d'actualiser dans un permis ce que vous avez évoqué, est-ce que vous avez des attentes spécifiques dont vous pourriez nous faire part tant à l'égard de l'université, des Alouettes que de la Ville?

M. JACQUES THIBAUT :

1380 C'est plutôt de la Ville, je crois, entre la Ville et les Alouettes, le permis. Et puis que le permis puisse devenir un contrat, il serait probablement nécessaire de le rendre public par une lettre publiée par l'arrondissement, et cette lettre et ce contrat devraient spécifier les utilisations du stade, la fréquence des utilisations, un maximum de bruit en décibels. Et ce genre de

1385 choses, je pense, comme je ne veux pas mentionner d'autres intervenants mais ça a déjà été mentionné, qu'il pourrait y avoir une petite commission, un comité qui surveillerait tout ça. Et je pense que c'est plein de bon sens.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1390 Vous pensez à un comité de suivi?

M. JACQUES THIBAUT :

1395 Oui, un comité de bon voisinage, de sorte... ce genre de chose là marche très, très bien. J'en suis sûr en ce moment et c'est superbe.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1400 Pouvez-vous nous expliquer, parce que ce n'est pas ressorti lors de la première partie des consultations, qu'est-ce que ça implique exactement des coups de canon et des sons stridents de trompette à air comprimé?

M. JACQUES THIBAUT :

1405 Sans entrer dans les conditions météorologiques, surtout les soirs où c'est brumeux, on dirait que ces bruits-là portent à des milles à la ronde. Et puis les fans ont des criards à bonbonne d'air comprimé et puis ces bruits-là sont très stridents.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1410 Comme un klaxon ou...

M. JACQUES THIBAUT :

1415 C'est ça, des klaxons, des sirènes. Et puis les canons, à chaque fois, je pense, qu'il y a un but, les canons se font entendre. Est-ce que j'ai raison? Ça doit être ça, parce qu'il y a le cri de la foule, alors ça ne peut être que parce qu'on vient de faire un but et il y a le canon qui se fait entendre. Le canon est assez perturbant, je dois l'admettre, quand on ne s'y attend pas.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1420 Dernière question, quant à moi. Vous avez parlé du débarcadère en proposant qu'il soit plus vers le nord. Avez-vous une intersection quand vous parlez du nord?

M. JACQUES THIBAUT :

1425

C'est parce qu'il y a un équilibre à rejoindre ici avec pas trop empiéter sur la plate-bande de la montagne et puis quand même réduire l'impact sur le voisinage. Je pense que s'il y avait simplement un endroit pour tourner à gauche près de Dulude pour que les autobus puissent s'arrêter sans bloquer la circulation, ce serait l'espace, la largeur d'une voie, et puis ils embarqueraient les gens et ils repartiraient tout de suite. Il y aurait peut-être besoin d'avoir de la place pour trois autobus arrêtés en même temps et puis ça n'aurait aucun impact sur la montagne. D'ailleurs, ça rentrerait pleinement...

1430

Moi-même, en ce moment, je siège sur le comité de bon voisinage qui mène à bon port l'intersection des Pins. Et puis il y a un agrandissement des voies à cet endroit-là et puis on pourrait emprunter l'espace d'une voie en asphalte pour que les autobus arrêtent là.

1435

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

1440

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1445

Ce comité dont vous faites déjà partie, monsieur Thibault, est-ce que ça pourrait servir d'exemple ou d'inspiration à un éventuel comité?

M. JACQUES THIBAUT :

1450

J'en suis très sûr. L'expérience a été superbe. La firme d'ingénierie, la Ville de Montréal, les membres... d'ailleurs, il y a plusieurs gens dans la salle ce soir, ici, qui sont sur le comité avec moi. On est tous d'accord que la présence du comité semble anticiper les problèmes.

1455

On a même conclu à un moment donné qu'on sentait qu'on n'avait pas besoin du comité, qu'il était inutile. Mais il devient inutile par sa propre présence, parce qu'il anticipe les problèmes et qu'on fait le pont entre les opinions du quartier et les ingénieurs, mettons, et puis c'est superbe comme expérience.

LE PRÉSIDENT :

1460

Et comme conclusion générale de votre intervention, et vous me corrigerez si notre compréhension est inexacte, c'est qu'à la lumière de la coexistence que vous avez eue jusqu'à maintenant avec les parties des Alouettes, ce serait la multiplication des événements que vous redoutez plutôt que l'ajout de nombre de sièges au stade.

1465 **M. JACQUES THIBAUT :**

Disons que les promesses en ce qui concerne la taille du stade, la réduction de bruit et la réduction de pollution lumineuse, toutes ces choses-là sont des facteurs, bien entendu, mais le résultat est ce qu'on craint. Si on parle de baisser le niveau de l'édifice pour réduire l'impact sur la visibilité, ce n'est pas un facteur tellement important.

1470 Le facteur qui est important, c'est combien de gens vont déferler dans le quartier après, combien de fois, et quelle sorte de gens que ça va être, quel va être l'impact sur le quartier. Si ce sont des rock fans ou si c'est une réunion des propriétaires de Harley, ça va avoir un impact très différent que des gens qui vont à un concert de l'OSM. On ne veut surtout pas qu'il y ait une augmentation de la fréquence des événements et du nombre de gens qui vont se jeter dans nos rues avec des intentions difficiles à prévoir.

1480 Ça va?

M. JACQUES THIBAUT :

Merci beaucoup, monsieur Thibault.

1485 **M. JACQUES THIBAUT :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

1490 Alors, avant la pause, je vais appeler monsieur Robert Hajaly.

Mr. ROBERT HAJALY :

1495 Just to thank you for this chance to express my view. Let me just explain why I am here. I am here partly as a civic-minded resident, but also as someone who may be moving to this area and in particular right on Pine Avenue across from the stadium. So, I have a bit of a vested interest.

1500 Let me just say first that I was not able, unfortunately, to come to your first session. So, my knowledge of this is derived from news stories and it may be a little bit mistaken. I apologize if it is.

1505 The impression I have is this, from these stories, that the Alouettes want to increase the size of their stadium and they claim that it is a condition of their being able to stay here, to being profitable. But on the other hand, I have also read reports that they had in mind also increasing

the number of uses of this stadium and bringing in soccer, perhaps the Impact, and other concerts and so on.

1510 Now, what I want to say about this is this. On one hand, I do support the expansion of the stadium if what they are claiming is true, that is to say that they needed to remain profitable. Although perhaps the City should look into that a little bit more and look into their books if that is really a true claim.

1515 But let us assume it is true, I think it would be a pity for the City, I am not really a sporting fan, as I said, I am coming here as a civic-minded resident, it clearly would be a pity for the City, with the Expos having gone, if now the Alouettes go, not just for sporting fans, but the impression it would create of Montreal. Psychologically, economic impact, I think, would be very poor. We should not underestimate that.

1520 I mean if a city like Regina can have a football team, but Montreal can't, there is something wrong there in terms of the impression it creates, also even for people who want to invest here.

1525 Now, I appreciate their concerns about the noise. Let me say first that the size it is being proposed is not unreasonable for a professional football stadium. 25,000 is not very big. And considering also that their games are always sold out, there is clearly a demand for more seats, it is not as if they are only getting 10,000 people.

1530 And provided, and this is the important proviso, that the stadium was used only for these nine, ten matches, I mean leaving aside the Redmen and so on which is a much smaller thing, the McGill Redmen, while it would result in some increase of noise and bother to the residents, it seems to me that it would be limited provided that, you know, it's just nine, ten times and then it's finished.

1535 But on the other hand, if this is going to become an other version of the Bell Center but, you know, open air and right across the street from where people are living, that is clearly unacceptable.

1540 As I said, I mean, who knows, they can invite the Impact soccer team and then you would have more series of games being played in a different league, and not to mention rock concerts and so on.

1545 So, what I want to suggest concretely is this, that, yes, the permit be given, but a condition of the permit is that the use of the stadium not be changed or more precisely that if it has to be changed, that will require further approval on a case by case basis and, in any case, that there not be at any time a significant increase in the number of uses, especially of those kinds of uses that depends of course on their nature which are likely to involve large crowds and

1550 create a large amount of noise. I think that is absolutely essential if there is to be respect for the residents.

1555 Just one last point I wish to make and my message to you is very brief. I think some people have mentioned the alternative possibility of the Alouettes going back to the Olympic Stadium. I have to remind people that the reason they ended up in the McGill stadium is that they were drawing only about 8,000 to 10,000 people in the Olympic Stadium.

1560 And if it is true, and as I said, it should be verified, that their present sellout crowds of over 20,000 are not enough to sustain them profitably, then clearly a crowd of 8,000 to 10,000 won't be doing so either. And, you know, they will be following the Expos soon enough to leaving the city if they have to go back there.

1565 So, as I said, just to conclude, I support the expansion, but very much on the condition that there be no change to the uses and that any future change has to be approved and that, in no case, there be significant increase in the number of uses which involves a large amount of noise. Thank you very much.

THE CHAIRMAN :

1570 Mr. Hajaly, thank you. We may have some questions. Before that, if you want to have additional information about the projects, just to inform you that the full transcription of what has been said during the first part of the hearing, namely the two evenings in May, you will find them on the Website of the Office. And a large part of it is in English, another part in French, but I guess you could get through the documents and the transcription some information.

1575 Now, what we hear you say is that provided a path of condition is strictly followed, that would make acceptable the project.

Mr. ROBERT HAJALY :

1580 Well, perhaps, as I say, I should qualify to the extent that I'm assuming what the Alouettes are saying is correct, that they really would leave. And perhaps that is something that should be confirmed by the City. I mean, after all, they are asking permission for something that is profitable for them. So, it is reasonable, the City can look at their books.

1585 But if it is true, yes, I am approving it, as I said, as a kind of civic-minded resident, because I think it would be a rather poor blow psychologically if they left after the Expos and we had only one professional team left in what is after all a major city. And so it would suggest to people that something is not quite right.

1590 **THE CHAIRMAN :**

Thank you.

Madame Lauzon?

1595

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

Well, maybe just one question. When you say that if there is any additional events, it should be approved just on a case by case basis, so how many events or what kind of events are you thinking about?

1600

Mr. ROBERT HAJALY :

Right. Well, I said two things actually. I said that, but I said in no circumstance should there be a large number of additional events which are likely to involve large numbers of fans and to be noisy.

1605

So, for example, one illustration, supposing someone proposes to bring the Impact there, I don't know how many games the Impact plays in Montreal, the soccer team, you know, now that is going to bring in crowds comparable to the Alouettes, I don't know if it would, I would be very much against that, because I think that is very much an imposition on the residents.

1610

I mean, you know, any figure I would mention to you would be a little bit arbitrary, but I would say that in terms of any event that is likely to cause considerable amount of noise or annoyance, probably no more than, let us say, five a year in addition to the Alouettes, but tops. You know, I am just putting that out of the hat, don't attach any significance to it.

1615

But in any case, I read an article in a newspaper called Place Publique which is a local publication. What I was very worried about was that the Director of communications for the Alouettes was talking about making it into a kind of Bell Center where they are going to bring in all sorts of groups and so on and so forth. That is totally out of the question. I mean the Bell Center is not near anyone, you know, residents, and it's closed. It is not an open stadium. So, it must be made clear to the Alouettes that's just not on.

1620

1625 **Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :**

Thank you.

THE CHAIRMAN :

1630

Thank you very much, sir.

Mr. ROBERT HAJALY :

1635 You're welcome.

LE PRÉSIDENT :

1640 Alors, nous allons prendre une pause. Pendant la pause, s'il y a des gens qui ne sont pas inscrits encore, mais qui souhaitent prendre la parole ce soir, vous pouvez vous inscrire. Au retour de la pause, il y a déjà des gens que nous accueillerons, qui se sont inscrits, puis qui ont déposé des mémoires. Donc, nous revenons dans dix minutes.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

1645

REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

1650 Je déclare fermé pour ce soir le registre d'inscription. Il y a des gens qui se sont inscrits pendant la pause. Nous entendrons donc les personnes qui étaient déjà inscrites et les personnes qui se sont inscrites pendant la pause.

Alors, j'appelle en premier lieu monsieur Joseph Baker. Bonsoir, monsieur Baker.

1655

M. JOSEPH BAKER :

Bonsoir, monsieur. J'ai déjà déposé le...

1660 **LE PRÉSIDENT :**

Le mémoire? Please feel free to state your comments in any language.

Mr. JOSEPH BAKER :

1665

I may do it in both. In the course of the two evenings that we spent together last month, the promoters of the project presented their case very clearly, very well. There can be no doubt about what they are doing.

1670

The physical impact of the project was clear. They have simulated views of what it might look like from different parts of the neighborhood. They suggested that the increase in height would not make too much difference. They had planting plans. They had improvements to the entrance. They had greening, screening, all kinds of materials to better integrate the facility, it would seem.

1675

As an architect, and long an educator, and a critic of architectural and urban design, I suppose one would expect me to say, «Oh! That's well and good. They have met their standards and they deployed their professional skills very well.» But that has often happened in so many projects which are not really correct, should not be built.

1680

The whole history of urban renewal is littered with this kind of project where neighborhoods are being disrupted, where heritage buildings have been demolished, where populations have been expelled from their neighborhoods and others have caused other kinds of harm.

1685

We need look no further than here in Milton Park where a developer proposed to erase six blocks of a city, demolish the houses, expel the residents, provided beautiful models which have been on display at the Center of Canadian Architecture. And if it had not been for the mobilization of the citizens and courageous people, the entire area would have been erased. And its place we have groups of cooperative housing, a happy neighborhood, a gem in the city.

1690

And today what is at stake is another gem. The gem is Mont-Royal. It is Montreal's most precious asset and everything must be done to protect it against further encroachment.

1695

Like the thousands currently opposing the proposed misguided sale of a national park and the construction of vacation residences on the slopes of Mount Orford, neither I nor fellow citizens wish to discuss the design qualities and details of the Alouettes' proposal to extend the McGill stadium into our own landmark site.

1700

The people of Mount Orford have said, «Mount Orford is our Mont-Royal.» And here we can say, «Mont-Royal is our Mount Orford.» The two battles are the same: to protect something very precious against the inroads that are being made by private interests.

1705

Design is not the issue. Whether the additional bleachers are visible or not; Whether the proposed video screen is too large or sufficiently hidden; How many trees will be cut and what species will be planted; Whether wrought iron railings should replace Frost fence; How humble or monumental are the entrances to the stadium; it is an idle and misleading debate when the initial proposal is contrary to public interest.

1710

McGill University must take responsibility for the current impasse. The development of the Percival-Molson Stadium has already been described. It is a stadium for physical education and inter-varsity sports activities. Later, it permitted the enlargement of this modest facility to satisfy the needs of a commercial football operation which eventually proved temporary.

1715

In the euphoria of Expo 67, the Alouettes decamped to the Autostade of which the construction entailed the demolition of working class Victoria town and the expulsion of its working class residents. It was paid for by the four or five large automobile manufacturers.

1720 Content with its new home until the new Olympic Stadium promised greater rewards, the Alouettes moved house once more and the publicly funded Autostade was reduced to rubble. The promise of the Big O unfulfilled and the fans uneasy in its cavernous space, it was back full circle to the refurbished Percival-Molson.

1725 The adaptation of a university facility serving educational and active community needs to a commercial entertainment operation drawing on a metropolitan wide clientele has already had a negative impact throughout the surrounding neighborhood: noise, aggressive behavior, vandalism, increased traffic, *stationnement sauvage*, litter and worse.

1730 This has been documented and is being well presented by those directly affected and present at these hearings. Adding 5,000 additional attendees can only exacerbate the conditions of which they have been victim.

1735 While situated in the Borough of Ville-Marie, the McGill stadium borders on that of Plateau-Mont-Royal. The elimination of the disastrous Pine/Park interchange in the Plateau is eagerly awaited by residents and promises easy and save access to the slopes of the mountain. A proposed eastern entrance to the stadium foresees 12,000 spectators enter at this point and that which borough residents foresaw as a welcome community improvement might well prove a further channel for anti-social behavior.

1740 Who bears the cost? One has to admire the business acumen, some might say effrontery, of the promoters. Their business plan, as much as we know of it, assumes a \$4,000,000 investment easily raised amongst a clientele that will enjoy a view of the games and the Montreal skyline from a glass enclosed perch. They expect to acquire the necessary additional \$35,000,000 construction cost from Federal, Provincial and Municipal governments. That is from our taxes.

1745 With the newly discovered financial shortfall facing the Tremblay administration, there can be little hope in that direction. Beset with rising costs for its two superhospitals, metro extensions, glass shards tumbling from the Grande Bibliothèque, Quebec looks an unlikely source of support.

1750 Any public body prepared to subsidize this spectator sport facility should consider whether its money were not better spent in encouraging genuine physical activity for the young and not so young, encouraging amateur sports, local football, soccer, athletics, building a genuine cycling network throughout the city, adding year round swimming pools.

1755 Twenty thousand spectators for varsity sports and some 200 activities that take place within the stadium each year has long proved enough. Twenty thousand seats for a commercial sporting entertainment was enough to bring the Alouettes back to the Molson Stadium.

1760 There is absolutely no reason to grant its owners the right to augment this capacity by 25%
nor for the public purse to foot almost 90% of the bill. Moreover, should the increase in capacity
not prove sufficient to maintain the Alouettes' presence, what further demands will be made on the
mountain's slopes? Or should greener fields once more beckon and the Alouettes again decamp,
one might well wonder what alternative lucrative activities will find a home at the Percy-Molson to
justify and recuperate the significant public investment involved; what disagreeable sounds will
1765 emanate to disturb the tranquility of the mountain and the peace of neighboring residents.

1770 Finally, what is at stake is not an issue of architectural design, the competence of the
design professionals, their choice of materials, colors, and landscape proposals, although these
are aspects which the astute promoter invites the public authorities, its commissions, to assess
and those attending these hearings to consider.

1775 What is truly at stake is the further and unpredictable encroachment on our city's most
precious natural asset, Mont-Royal, an asset that must be protected for the enjoyment of
generations to come.

What is truly at stake is the improper call on the public purse to the tune of \$35,000,000 in
order to facilitate the expansion of a private commercial entertainment enterprise.

1780 What is at stake is the security and enjoyment of a harmonious community that has long
accepted a university athletics facility in its midst and a commercial football operation prepared to
respect the limitations of its initial commitment.

LE PRÉSIDENT :

1785 Merci, monsieur Baker. I would like to focus on two of the elements at stake, especially
how you put them in your conclusion.

When you are saying:

1790 *What is at stake is the security and enjoyment of a harmonious community that has long
accepted a university athletics facility in its midst and a commercial football operation prepared to
respect the limitations of its initial commitment.*

1795 what you are saying is that the Alouettes are acceptable, but within the actual range of
number of games and seating? Is that what you are saying?

Mr. JOSEPH BAKER :

One cannot turn the clock back.

1800

THE CHAIRMAN :

Right.

1805

Mr. JOSEPH BAKER :

What is done is done as been this living side by side with the Alouettes in its limited condition and university sports. This is the kind of relation of town and gown, the university and the neighborhood. It had added to it this commercial operation. It shouldn't have happened, but it happened.

1810

And it's now limited to the 20,000 seats. He wants to add another 5,000. He has no right to add the 5,000, because adding the 5,000 encroaches on the mountain which should not happen. This is a precious asset.

1815

I don't know if you read the beautiful article that... Pierre Dansereau, expert on ecology, was interviewed and it was written in Le Devoir the other day. And Monsieur Dansereau put it very simply, that there are things which are about profit, are above private interest, they are the public interests that allow people to benefit from something which is a public asset, should not be compromised, not by another 5,000 seats, not by 2,000 seats. It should not happen.

1820

THE CHAIRMAN :

Well, that very point, Mr. Baker, brings me to the other element at stake that I wanted to raise with you. When you're saying:

1825

What is truly at stake is further and unpredictable encroachment on our city's most precious natural asset,

1830

which is the Mont-Royal. I guess nobody questions the fact that it's probably our city's most precious natural asset. Yet, the project is within McGill University's property boundaries and McGill University is not the only institution around the mountain. And I think we all are aware that that sort of challenge to having both the mountain and also institutions whose needs and activities may evolve over the years.

1835

How should that be managed? I mean how do we manage both the preservation and development of an asset like Mount-Royal and the legitimate evolution of the institutions responding to the needs of the population? Is there, either in terms of planning process, because I know you have been involved in these things, or in terms of cooperation between vested interest, any ways to approach situations like this, including the dilemmas that have to be solved?

1840

Mr. JOSEPH BAKER :

1845 Mr. President, damage has been done. That does not mean to say that you can continue to go on doing damage. Even building of the Tomlinson building extension to McGill's facility was an error. It shouldn't have been built in that place. It was wrong to encroach on the mountain.

1850 Mont-Royal is a jewel designed by Frederick Law Olmsted, a magnificent park which people use and enjoy to walk in, to run in, to ride bicycles up, to enjoy just the smell of nature in the heart of the city. And if you ask me how should they now coexist with further encroachments, it should not happen. We have to keep it in its pristine state, almost pristine state, and not allow any further encroachment.

1855 All the presentations show that they are going to build the stands, extend in to the mountain, and screen it. And there were doubts raised whether you can screen something of that kind sufficiently. And even if you can, you have lost something. You set a precedent for somebody, some other enterprise to come along and say, «Why cannot we extend our cemetery facilities? Why cannot we extend...»

1860 **THE CHAIRMAN :**

Do I hear you well saying that it is not the architectural characteristics of the proposal as much as the example or continuing example of the capacity to expand?

1865 **Mr. JOSEPH BAKER :**

1870 Yes. As I said in my opening remarks, that in all cases of major architectural projects which are built by celebrated architects, they had seemed to capture the authorities' imagination and they allowed them to do things which shouldn't happen.

One of the finest examples in the history of urban renewal is the project in St. Louis which is called Pruitt Igoe. Pruitt Igoe is a massive housing development built by award-winning architects back in the early '70s. It was demolished 15 years later, completely demolished.

1875 It should not have been built in the first place, because it was based on a false premise that you could house thousands of low income families in slabs. It's an architectural concept. It was a wrong concept.

1880 And I suspect, in the same way that selling off part of a national park is a wrong thing to do, in the same way it is a wrong thing to do to allow building on this precious green space in the heart of Montreal.

THE CHAIRMAN :

1885 Which is something that you would then say for any other institution in the historic and natural arrondissement?

Mr. JOSEPH BAKER :

1890 In this particular case? I'm sorry, I didn't quite follow.

THE CHAIRMAN :

1895 I was simply saying that the statement you're saying would apply to the whole arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Because as I said, the building is on the property of McGill and not on the Mount-Royal Park. But you're saying that the expansion of the stadium of any institutional facility, be it or not in the Mount-Royal Park, has to take into account the fact that it is on the slopes of Mount-Royal. Is that what I hear you say?

1900 **Mr. JOSEPH BAKER :**

Yes, indeed.

THE CHAIRMAN :

1905 Okay.

Mr. JOSEPH BAKER :

1910 And when McGill acquired that property, the mountain was there first. And they acquired property on the slope of the mountain. And at that time, I suppose, it was accepted, because McGill was a major institution, that it was allowed to do it.

1915 I think there is a big difference between a university and a football team, or a football club and a commercial operation. The university has been there for the past hundred years.

THE CHAIRMAN :

1920 Thank you.

Madame Lauzon?

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

1925 No, no questions.

LE PRÉSIDENT :

Non?

1930

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

Thank you very much.

1935

THE CHAIRMAN :

Thank you very much, Mr. Baker.

Mr. JOSEPH BAKER :

1940

Thank you.

LE PRÉSIDENT :

1945

J'appelle maintenant madame Lucia Kowaluk. Bonsoir, madame.

Mrs. LUCIA KOWALUK :

Good evening.

1950

THE CHAIRMAN :

Good evening.

1955

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

Good evening.

Mrs. LUCIA KOWALUK :

1960

I brought my eight copies.

THE CHAIRMAN :

1965

Oh wonderful! So, you could leave them with the secrétariat, but maybe Madame Lauzon and I would like to have copies right now, if we could follow what...

Mrs. LUCIA KOWALUK :

1970 I am a member of the Milton Park citizens committee and I was active, along with many others, in a series of meetings and developing the ideas in the brief that you heard this evening, that Jacques Thibault gave.

1975 So, I won't repeat any of the ideas expressed therein. Obviously, I agree with everything that Jacques said. It was based upon a lot of discussion.

1980 But I do want to enlarge on one particular point, namely that the many residents in this greater Milton Park neighborhood are fearful that the enlarged Molson Stadium will be used for large and noisy events beyond the sports events that are currently scheduled. That certainly came out in the... even though we were supposed to ask questions only on the 24th and 25th, everybody launched into their opinions and that was really a great fear.

1985 Why is this of such concern? Well, you may very well answer sympathetically that you can understand why residents would not like more noise, larger crowds of people pouring out of the stadium more frequently and perhaps even more individuals relieving themselves in our back lanes.

1990 But what if this increased aggravation causes a few people to say that they have had enough and they move out? And what if we reach a tipping point where this comfortable and healthy residential neighborhood starts to change? Well, what if?

1995 What I want to say is that such a situation is not unpleasant only for the few residents who may become fed up. Those of us who are speaking here this evening are not a handful of whiners who are only concerned about their own discomfort. We are concerned about the social health of this city.

2000 Montreal is a safe, vibrant and comfortable city to live in. I mean it's what people always remark when they come from outside, how safe, and vibrant, and comfortable it is. And a major reason for this is that scattered everywhere in the city are residential neighborhoods, large areas where people live, work nearby, shop and recreate often within walking or cycling distance.

2005 The Milton Park community located right next to downtown is one of these neighborhoods. And who benefits? We do to be sure, we who live here, but so does every citizen in the Greater Montreal area, and that's the point that I want to make.

2010 Who are these citizens? Well, they are people who come from the West Island, downtown to eat, to dine, and to walk safely through the neighborhood to and from their parked cars, or from the metro, or however they came. They are people of university level who wander around everywhere and all hours, and sometimes to our great annoyance, but nevertheless they feel safe and comfortable in doing it.

2015

There are teenagers who pour in and out of the Kola Notte, used to be Club Soda, up on Park Avenue and the number 80 bus which is packed. If you have ever been on it at 10H00 or midnight on the number 80 going up from the metro, it is packed with teenagers. Obviously they feel safe and their parents don't have to worry. They parents also feel that their children are safe. These citizens are also seniors who freely visit each other in their homes or who sit at the mall in La Cité.

2020

All of these people are people who may come from outside the neighborhood, but who benefit from the fact that this is a coherent and safe place to live. This neighborhood is cultural, socially and economically vibrant, and it is safe, and we all benefit.

2025

So, I simply give a word of warning to the Alouettes, to McGill, to the urban planners of the City, to the elected officials whom we have elected, don't tamper with the health of this neighborhood. Don't spoil it and work with us to protect it.

THE CHAIRMAN :

2030

Thank you, Mrs. Kowaluk. On the basis of what you said:

This neighborhood is culturally, socially and economically vibrant, and it is save, and we all benefit.

2035

Very positive attributes.

Mrs. LUCIA KOWALUK :

Yes.

2040

THE CHAIRMAN :

In your opinion, «Poses a risk of aggravation», are we talking about the expansion of the stadium or the multiplication of the events bringing in large crowds?

2045

Mrs. LUCIA KOWALUK :

I was speaking more about the multiplication of events. Mr. Baker made a very good case for not expanding it at all. I think some of us feel that we could live with that. But what I think we could not live with and which would really tamper with the urban fabric would be more events.

2050

One suggestion that... you know, say, what would we do with extra people pouring out of the stadium besides the fact that the east door, the east gate is going to direct people to the

2055 east, I wonder whether or not there can be barriers at Pine, at the entrance onto Pine of Aylmer, Durocher and Hutchison during that period of an hour or so, so that people simply cannot go down those streets at all. They have to go, I guess, unfortunately down Park Avenue, but also they can go through the park and go to the shuttle stations.

THE CHAIRMAN :

2060 You are talking about pedestrians?

Mrs. LUCIA KOWALUK :

2065 I am talking about the people that come out of the stadium after the game and who are the ones that are noisy, and disruptive, and go by everybody's house, particularly late in the evening.

THE CHAIRMAN :

2070 You are suggesting a better or different channeling of those people.

Mrs. LUCIA KOWALUK :

That's right, yes.

2075 **THE CHAIRMAN :**

Madame?

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

2080 Yes. I will refer to your last statement, the last paragraph, when you're asking Alouettes, McGill and urban not to spoil the residential area and work with you. So, are you referring to any citizen groups, citizen committee? You would like them to consult...

2085 **Mrs. LUCIA KOWALUK :**

2090 Well, Mr. Thibault, he proposed a possible plan. Another man that there be a contract. Another man who spoke earlier, who said he was thinking of moving in on Pine Avenue, he spoke about a contract.

I don't know enough about how something like that could work. So, the last paragraph says that I really looked to those people that have presented this and who have, at the moment, shown goodwill of working with the neighborhood, that they continue to do that, that they think very carefully about what they are doing, and that they don't push it too far, because this

2095 neighborhood has a reputation for saying, «That is enough», and then there would be a big fight.

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

2100 Would you have any specific expectations from McGill, the Alouettes or the City?

Mrs. LUCIA KOWALUK :

2105 Yes. I think they should be careful and not have big noisy events, any big noisy events beyond the Alouettes.

Mrs. HÉLÈNE LAUZON, Commissioner :

Thank you.

2110 **THE CHAIRMAN :**

Thank you very much, Mrs. Kowaluk.

2115 Alors, j'appellerais madame Hélène Brisson des appartements 406 Des Pins. Bonsoir, madame.

Mme HÉLÈNE BRISSON :

2120 Bonsoir. Je vous dis tout de suite en commençant que je représente également le 418, l'immeuble jumeau. J'ai déposé une lettre à cet effet auprès de votre...

LE PRÉSIDENT :

Secrétariat?

2125

Mme HÉLÈNE BRISSON :

2130 Oui. Je vais sans doute répéter des choses qui ont été dites un peu, mais de notre point de vue.

Nous sommes des riverains immédiats du stade, c'est-à-dire que nous sommes situés exactement en face, entre la rue Hutchison et la rue Durocher. Et ça, ça veut dire 80 appartements, un peu plus, donc occupés par une ou des personnes. Ça fait quand même un petit noyau assez important.

2135

Nos résidants, on vous l'a dit, c'est des gens qui sont là depuis toujours. Et

effectivement, on a des gens qui sont avec nous depuis plus de 20 ans. On a des bébés de 3 ans. On a des gens qui ont 20 ans également, des gens qui ont fondé leur famille. C'est vraiment une petite communauté.

2140

Nos résidants ont choisi de vivre dans ce quartier au coeur de la ville et ils y restent en raison de son caractère familial et convivial, ce qu'on ne pourrait peut-être pas imaginer d'un centre-ville, mais c'est le cas, de sa qualité de vie et de sa proximité au mont Royal et à la nature. C'est une tranche de population citadine qui ne fait pas juste y rester pour une étape de sa vie, mais qui s'y implante, qui jette des racines.

2145

Comme tous les Montréalais attachés à leur quartier, ils souhaitent que ces caractéristiques soient préservées et, si possible, bonifiées; que ce qui en fait un lieu de vie urbaine équilibré, entre Montréal et centre-ville, entre lieux de savoir et commerces, soit maintenu. Nous jouissons, je pense, d'autres l'ont dit avant, d'avoir une collectivité stable et c'est un atout très précieux surtout quand on est, comme nous, juste accolés au centre-ville.

2150

Nous sommes des voisins immédiats du stade, je vous l'ai dit, et nous craignons que le projet d'agrandissement dans son état actuel n'ait pour effet de fragiliser l'équilibre dont je viens de parler et, à la longue, de le rompre.

2155

Nous craignons également, parce que nous sommes directement en face, de subir de plein fouet les répercussions de l'agrandissement du stade et de perdre notre qualité de vie dans la foulée.

2160

Nous partageons les interrogations et les inquiétudes qui ont été exprimées sous diverses formes les 24 et 25 mai derniers par nos voisins, et surtout lorsqu'il est question de la nature et de la fréquence des événements, les autres rencontres sportives, les concerts, etc., mais aussi les événements de McGill ou des Alouettes qui se tiendront après l'agrandissement du stade.

2165

Nous n'avons pas trouvé dans les réponses qu'on a eues les 24 et 25 mai de quoi nous rassurer et nous estimons que de l'agrandissement du stade découle pour les promoteurs du projet un accroissement de leur responsabilité envers les riverains que nous sommes.

2170

C'est pourquoi nous présentons un ensemble de recommandations. La première étant que nous aimerions que le contrat de confiance, si vous voulez, qui nous a été proposé les 24, 25 mai derniers soit transformé en contrat de bon voisinage. On rejoint un peu nos voisins, même si on ne s'était pas parlé. Et que ce contrat de bon voisinage réunisse l'Université McGill, l'arrondissement Ville-Marie, l'arrondissement du Plateau, le club de football les Alouettes et les résidants du quartier.

2175

Nous aimerions que ce contrat de bon voisinage permette de préciser ou de clarifier la nature et la fréquence des événements qui se tiendraient au stade, les responsabilités de

2180 gestion relativement à ces événements, les ressources nécessaires à la bonne gestion de ces événements dans le périmètre du quartier et les mécanismes de communication entre responsables et avec les citoyens.

2185 De sorte que la recommandation qui avait été faite le 25 mai dernier par le président de la Communauté Milton Park, monsieur Houle, créer un comité de bon voisinage, je fais partie de celui de l'échangeur, nous l'appuyons, bien sûr.

2190 Nous avons des recommandations pour chacun des principaux groupes d'intervenants qu'on a déterminés. La première, c'est l'Université McGill et le Board of Governors de l'Université McGill.

Qu'ils confirment la nature des événements, incluant ceux de l'université et des Alouettes, qui se tiendront au stade et en limite la fréquence.

2195 Qu'ils s'engagent à informer les citoyens de toute modification à cette nature et cette fréquence pour que les répercussions en soient circonscrites.

Prennent des mesures pour que l'éclairage violent du stade, qui reste allumé jusque dans la nuit et inonde nos appartements, soit éteint à une heure raisonnable, parce qu'il ne s'agit pas juste dans ce projet-là des parties des Alouettes mais de l'ensemble.

2200 Veillent, en collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie, à ce que le débarcadère des navettes d'autobus avant et après les matchs de football soit effectivement situé vis-à-vis l'entrée est du stade, c'est-à-dire sur l'avenue du Parc et pas sur l'avenue des Pins, qui va être modifiée à cause du projet de l'échangeur et qui va se prêter encore moins à la circulation d'autobus que ce n'est le cas à l'heure actuelle;

Et, bien sûr, prennent toute autre mesure nécessaire pour atténuer les répercussions négatives de l'utilisation du stade en consultation/concertation avec les résidents du quartier.

2210 Nous recommandons que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal prenne une part active au maintien de la qualité de vie des résidents du district Jeanne-Mance.

Collabore avec l'arrondissement Ville-Marie, on en a entendu parler ce soir.

2215 Assure que le lendemain de tenue d'événements des équipes de nettoyage passent, ici on rejoint d'autres de nos voisins, ramasser les détritrus, laver les rues.

2220 Examine la possibilité même de fermer les rues au stationnement pendant les matchs. Il y a moyen d'avoir un quadrilatère. Bon, il y a un stationnement public à La Cité, mais il y a moyen de faire quelque chose.

2225

Que la durée de la surveillance policière après les matchs soit prolongée. Ce n'est pas tellement peut-être qu'il y ait plus de policiers, mais que ce soit prolongé. Parce que ça prend quand même une bonne heure et plus avant que tout le monde soit sorti du stade, et les amateurs les plus dynamiques, disons, ont tendance à traîner.

2230

Nous avons aussi des recommandations, étant donné les travaux en cours, pour que l'arrondissement se montre particulièrement vigilant par rapport à la question de circulation, qui est déjà un problème, pour qu'on puisse, nous, circuler dans notre quartier et vaquer à nos occupations.

2235

Pour l'arrondissement Ville-Marie, nous avons des recommandations qui sont d'ordre de collaboration avec McGill, avec l'arrondissement du Plateau. Mais aussi, nous aimerions avec leur participation au contrat de bon voisinage que je mentionnais et surtout nous aimerions avoir des assurances quant au débarcadère sur l'avenue du Park de la navette des autobus.

2240

Au club de football des Alouettes, nous aimerions recommander que, bon, la question du débarcadère soit réglée.

Que dans toute la mesure possible les amateurs de bière et tous les bons vivants laissent leur bière et leur bouteille et leur verre au stade. Il y a peut-être moyen d'organiser quelque chose avec des bacs ou une incitation particulière. Déjà, ça ferait, je pense, une différence.

2245

Pendant toute la durée des travaux, recommander aux amateurs d'éviter de se présenter en voiture le plus possible. Je sais qu'il y a des choses qui se font déjà, mais il faudrait insister là-dessus. À l'angle de la rue chez nous Hutchison/des Pins, il va avoir un trou béant pendant plus d'un mois. Ça ne sera pas circulaire. Il faut vraiment que les amateurs changent leurs habitudes.

.....

2250

Ce qui m'amène à mentionner aussi la question de la sécurité. Les amateurs les plus dynamiques, comme je disais tout à l'heure, et qui sont bien rincés à la bière, ça ne les embête pas d'essayer de passer par-dessus nos clôtures et ça serait peut-être malheureux qu'ils essaient de passer par-dessus des glissières s'il y a des travaux en cours. Enfin, c'est une considération en ce moment, c'est très ponctuel, mais je crois que c'est très important.

2255

Nous aimerions demander aux Alouettes de réexaminer toute la problématique de l'éclairage pour réduire dans toute la mesure possible la pollution lumineuse que nous subissons.

2260

Puis aussi que la question des décibels, ça ne soit pas juste à un moment donné qu'on dise: «Voilà, ils ont été fixé à tel niveau», mais qu'on en fasse une surveillance très, très régulière. Parce que les décibels, ça varie et ça a une tendance à monter.

2265 En conclusion, nous vous disons ce que les autres vous ont dit, c'est-à-dire qu'on subit les contrecoups des matchs de football et que nous craignons l'agrandissement du stade, que nous craignons que d'autres événements se tiennent là et qu'ils soient de tel ordre que ça résulte dans une amplification des problèmes et non une réduction ou un contrôle des problèmes.

2270 Nous pensons, par exemple, que si le stade était construit cette année, il y aurait un accès métro souterrain, qu'on ne construirait pas ça tout d'un coup, d'un bloc en plein milieu sans aucune aire de stationnement, par exemple.

2275 Il s'agit de notre quartier. Il s'agit d'un quartier qui dépend pour sa survie du fragile équilibre entre les activités d'un centre-ville dynamique et d'un campus universitaire de portée nationale et internationale, et nous estimons qu'il faut prendre des mesures concrètes. C'est ça qu'on cherche, quelque chose de concret, un contrat. Il peut s'exprimer de différentes façons, mais quelque chose qui va réunir à une table des gens qui vont dire: «Oui, ça, c'est acceptable. Ça, ça ne l'est pas.»

2280 Ce que nous cherchons à préserver, ce n'est pas le silence ou l'ambiance, c'est surtout le caractère résidentiel du quartier, le caractère communautaire qui ne répond pas à l'image qu'on a habituellement d'un quartier du centre-ville.

2285 J'ajoute que sans toutes ces personnes qui balaient leur perron, plantent des jardins, s'occupent des voisins plus âgés, se préoccupent du patrimoine naturel et architectural, se connaissent et s'entraident, le quartier va perdre son caractère. Et la perte, si elle venait à se réaliser, elle transformerait irrémédiablement le centre-ville de Montréal.

2290 Nous croyons qu'il est possible de réduire les répercussions, à notre avis, négatives du projet en prêtant une attention toute particulière et immédiate aux mesures qui sont proposées ou d'autres qui sont des pistes qu'on propose. Ce qu'il faut, c'est: assurer la communication à tous les intervenants; minimiser les répercussions d'un accroissement considérable de la fréquentation du stade; conserver au quartier son caractère résidentiel et donc ses habitants. Ça, c'est essentiel. Et veiller à ce que notre qualité de vie généralement, dont tous les excentriques profitent tous les jours quand ils viennent travailler ou qu'ils viennent s'y récréer comme on a dit, à ce qu'elle soit maintenue.

2300 Nous croyons aussi que le projet devient inacceptable si des mesures concrètes ne sont pas prises à cette fin et que le terme de bon voisinage, l'expression «bon voisinage», ça ne doit pas rester une expression creuse. Parce que, dans dix ans, on aura replanté des arbres, ils auront grandi, mais nous, on sera peut-être partis. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, madame Brisson, de votre intervention.

2305 **Mme HÉLÈNE BRISSON :**

Merci beaucoup.

2310 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Lauzon a des questions.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

2315 Madame Brisson, est-ce que la commission doit comprendre que les recommandations que vous formulez aujourd'hui sont principalement axées sur la création d'un comité de bon voisinage à l'exemple, par exemple, des comités de suivi aussi qu'on connaît? C'est ce qu'on doit comprendre? Bien sûr, il y a d'autres éléments, mais est-ce qu'on doit comprendre, ça c'est ma première question.

2320

Mme HÉLÈNE BRISSON :

2325 Ce que nous cherchons, c'est quelque chose de concret. Ce qu'on nous a dit les 24 et 25: «On va faire ceci, on va faire cela», mais il ne semble pas y avoir de lieu de rencontre de toutes ces mesures-là si vous voulez, et les citoyens, dont je suis, dont nous sommes tous, n'avaient pas de tribune, sauf celle qui nous est offerte par l'Office de consultation.

2330 Alors, réunir dans un groupe des personnes qui doivent se parler, pas juste parler à un groupe un jour, puis un autre groupe un autre jour, puis penser que les deux groupes à qui on a parlé vont un jour se rencontrer puis discuter de ce qui a été dit. Un forum officiel, oui, quelque chose qui va permettre de mettre en place un contrat, ce que, nous, on appelle un contrat, mais une entente, quelque chose de concret qui va fixer des cadres, des paramètres, des limites, qui va dire: «Ça, c'est acceptable. Ça, ça ne l'est pas», qui va permettre dans certains cas d'arriver à des compromis réalistes.

2335

2340 Monsieur Baker tout à l'heure disait: «Bon, il y a des choses qui ont été faites, mais ne continuons pas», mais soyons réalistes aussi, on reconnaît, par exemple, que c'est McGill le propriétaire du stade. Mais il faut qu'il y ait ce lieu. Sinon, où est-ce qu'on s'en va? Ça va rester des petits bouts qui ne sont pas réunis et qui font que tout le monde est soit mécontent, soit frustré, soit extrêmement inquiet, ce que nous sommes.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

2345 Quand on regarde vos recommandations, elles ne sont pas formulées en termes d'engagement spécifique de la part de l'université, des Alouettes, de la Ville. Est-ce que c'est parce que vous vous dites qu'autour d'une table de concertation, il n'y a pas nécessairement

d'engagement ou vous souhaitez éventuellement des engagements autour de cette table?

Mme HÉLÈNE BRISSON :

2350

Bien, oui, évidemment. Je n'aurais peut-être pas dû écrire «nous recommandons», mais «nous voulons que». Mais oui, bien sûr. Comme j'ai dit tout à l'heure, ce sont des pistes, il y a peut-être des choses de plus, il y a peut-être des aménagements, mais oui. S'il n'y a pas ça, s'il n'y a pas des mesures de cet ordre-là ou dans ce sens-là, ça ne va pas.

2355

LE PRÉSIDENT :

Je peux peut-être intercaler juste une question. En revenant à votre première recommandation, qui est d'ordre général, qui dit transformer le contrat de confiance en un contrat de bon voisinage, c'est dire que ce que vous avez entendu ne suffit pas à établir le niveau de confiance que vous souhaitez avoir et que vous aimeriez le porter à un niveau d'engagement différent.

2360

Mme HÉLÈNE BRISSON :

2365

Oui, exactement, oui. Parce que la seule chose, et ça, ça ne met pas en doute la véracité des propos qu'on a entendus, mais seulement de nous dire pour l'instant: «Il n'y a pas, à notre avis, d'autre chose. Non, non, on ne pense pas que», bon, ce n'est pas ça. Il faut qu'il y ait quelque chose et que ce soit officialisé.

2370

LE PRÉSIDENT :

Madame Lauzon, ça va?

2375

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Oui. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2380

Merci beaucoup, madame Brisson.

Mme HÉLÈNE BRISSON :

2385

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

J'appelle maintenant monsieur Ronald Barber.

2390

M. RONALD BARBER :

Bonsoir, madame.

2395

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

Bonsoir.

2400

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, monsieur.

2405

M. RONALD BARBER :

Bonsoir, monsieur

2410

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Barber, on vous remercie d'ailleurs de nous avoir fait parvenir votre mémoire. Alors, soyez assuré qu'on en a déjà pris connaissance.

2415

M. RONALD BARBER :

Je l'ai ici aussi, mais j'aurai juste quelques remarques que je vais lire et c'est surtout sur l'impact sur les résidants.

2420

Je suis résidant d'un quartier de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal qui avoisine celui de Ville-Marie où se situe le stade Percival-Molson. Il s'agit du quadrilatère University, des Pins, du Parc et Milton, et c'est ce quadrilatère-là qui subit le gros des effets après les matchs aussi en montant et après les matchs. Et il subirait aussi les effets négatifs découlant de l'agrandissement du stade, naturellement.

2425

Je désire donc vous donner un aperçu dans mon mémoire de l'impact humain et communautaire qu'aurait la réalisation de ce projet d'agrandissement. J'ajoute ici que les décisions prises au niveau de l'arrondissement concernant le stade le sont sans que nous ayons voix au chapitre, étant donné que le stade est dans Ville-Marie et nous, nous sommes dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

2430

LE PRÉSIDENT :

Mais je vous rappelle que la consultation de ce soir a cet objet-là.

M. RONALD BARBER :

2435 Oui, je suis d'accord. Mais jusqu'ici, ça n'a pas été le cas, voyez-vous?

En passant, je tiens à vous signaler que nous subissons déjà, depuis plusieurs saisons de football au stade Percival-Molson, les mêmes irritants lors de chaque match, c'est-à-dire des cris, des coups de trompette, des incivilités de tous genres comme uriner contre ma demeure, 2440 des actes de vandalisme sur ma voiture, piétiner nos fleurs, renverser nos clôtures, et j'en passe. Ça, ça se fait déjà. Ça, c'est avant l'agrandissement.

Maintenant, avec l'agrandissement du stade et l'ajout de 5 000 sièges, cela veut dire que nous subirions en une soirée l'assaut de quelques 50 000 spectateurs, c'est-à-dire 25 000 qui se 2445 rendent au stade et ensuite, quelques heures plus tard, et entre-temps les résidents ayant enduré le bruit et l'éclairage intensif provenant du stade, les mêmes 25 000 qui le quittent accompagnés de toutes les incivilités décrites plus haut, mais multipliées par la densité accrue des foules dans nos rues.

Il faut se rappeler que ce déferlement a lieu dans un quartier à haute densité d'habitation à vocation résidentielle et institutionnelle, où l'on retrouve bon nombre de familles avec enfants. J'insiste sur le fait que cet état de chose risque de mettre en péril l'attrait que peut avoir notre quartier pour les gens qui voudraient s'y installer, sans oublier l'impact négatif que cela aurait sur la qualité de vie des résidents, et j'insiste toujours sur ça, ainsi que sur la valeur de notre propriété 2455 qui s'en découlerait.

Je souligne aussi dans mon mémoire les réponses évasives ainsi que le manque de transparence de l'Université McGill en ce qui concerne le rôle qu'elle joue dans ce projet et aussi la possibilité de la tenue d'autres événements que le football au stade. D'autres personnes en ont 2460 parlé avant moi.

Et en fin de compte, je suis d'avis que pas un sou d'argent public ne devrait être dépensé pour ce projet, étant donné les besoins criants de la Ville notamment pour remédier à l'état lamentable de notre voirie, de notre système vétuste d'égout et de canalisation d'eau, ainsi qu'au 2465 manque de propreté du centre-ville. Par surcroît, la Ville devra faire face, l'an prochain, à trouver 400 M\$ dans son budget.

Et j'aimerais ajouter que, d'une part, je suis d'avis que pour le financement, les Alouettes devraient se diriger vers le privé. Il est clair qu'ils ont des amis à la Chambre de commerce. 2470

Et deuxièmement, ils devraient aussi faire tout ce qu'ils peuvent pour avoir un genre d'entente avec les promoteurs du soccer, disons la famille Saputo. Parce que d'abord, c'est un sport qui peut se jouer sur le même terrain et, en mettant leur financement ensemble, ils pourraient avoir, n'est-ce pas, un stade d'au moins 30 ou 40 000 \$, ce qui rendrait surtout les

2475 Alouettes rentables. Parce que c'est une bonne équipe.

Je n'ai rien contre les Alouettes comme tel, ils font du bon travail, ils présentent de bonnes joutes, etc., sauf que moi, comme résidant, bon, ils viennent troubler ma tranquillité et ce n'est pas bon pour notre tissu social dans la communauté.

2480

Je vous remercie de m'avoir écouté.

LE PRÉSIDENT :

2485 D'accord. Merci beaucoup, monsieur Barber. Vous avez repris certains des points essentiels de votre mémoire.

M. RONALD BARBER :

2490 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2495 Je veux vous ramener à l'essentiel du projet, qui est un projet d'agrandissement du stade et, comme plusieurs citoyens, vous avez évoqué les répercussions de l'actuelle activité.

À vous comme à d'autres, je voudrais demander: est-ce que c'est le statu quo qui vous gêne le plus, est-ce que c'est l'augmentation du nombre de sièges ou c'est le risque de multiplication des événements?

2500

M. RONALD BARBER :

2505 Eh bien, avec l'agrandissement, il est clair qu'il y aura plus de spectateurs. Donc, les événements irritants, tous les irritants que nous subissons déjà seront non seulement continués, perpétués, mais ce sera multiplié, vous voyez?

Nous, nous sommes là en permanence. Les gens qui vont au stade viennent essentiellement d'ailleurs dans la ville. Je les comprends, pour eux, c'est un bon événement, un bel événement, mais pas pour nous. Et nous, chaque fois...

2510

2515 Imaginez-vous qu'après chaque joute, dans ma rue, qui est l'avenue Lorne, qui est directement en ligne directe, ça voisine la rue University, ça prend entre une heure et demie, parfois deux heures pour que tous les gens passent dans la rue, ce déferlement. Et ce sont souvent les derniers qui sont les pires. Et on a l'impression qu'ils sont les derniers parce qu'ils ont un problème à trouver la sortie du stade. Et vous pouvez comprendre pourquoi.

Alors, une fois qu'ils sont passés, moi, je dois sortir avec un saut d'eau, parce qu'il y a une ruelle à côté de ma maison et ça devient un urinoir très souvent. Et j'ai aussi une haie et je dois arroser parce que ça détruit les plantes. Là, ça sent. Et ensuite, il y a tous les cris, etc.

2520

LE PRÉSIDENT :

Maintenant, il y a quand même des mécanismes qui ont été évoqués et en première partie et en deuxième partie par d'autres personnes, sans entrer dans tous les détails, qui semblaient porteurs de solutions possibles, qui font appel à la coopération des Alouettes, de l'université, des services de la Ville. Est-ce que ces choses-là sont susceptibles d'améliorer la situation?

2525

M. RONALD BARBER :

Les Alouettes coopèrent déjà, etc. Mais n'oubliez pas, ce que les Alouettes contrôlent vraiment, c'est leur équipe et le stade. En dehors de ça, ils ne contrôlent rien. C'est la même chose pour l'université.

2530

C'est-à-dire, imaginez-vous, vous êtes là dans une rue et vous avez tout ce déferlement. Les gens, on ne les contrôle pas. La seule façon de les contrôler, ce serait, en somme, de bloquer l'accès à nos rues. Ce sont des rues étroites, n'oubliez pas, où il y a des maisons anciennes.

2535

Par exemple, ma maison date de 1870. Ce ne sont pas juste des blocs de maisons modernes, etc. Les rues sont assez étroites. Les bruits s'y réverbèrent et quand la foule s'en vient, ça fait vraiment une horde. Et je dois dire, naturellement ce n'est pas tout le monde qui crie, ce n'est pas tout le monde qui commet des incivilités, mais il y en a assez pour que ça nous dérange et c'est toujours la même chose. Et donc, avec cet agrandissement, ce sera pire et c'est ça qu'on...

2540

2545

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ces événements que vous déplorez pour le moment sont associés uniquement aux parties de football des Alouettes?

2550

M. RONALD BARBER :

Jusqu'à présent, oui. C'est ça qui alarme. Mais alors, comme il y aura d'une part plus de gens qui iront, d'autre part il pourrait y avoir aussi d'autres événements. Parce qu'on sait que, par exemple, je ne sais pas si c'est le 17 ou le 19, il y aura un concert pour l'OSM. Mais ça, naturellement, je ne prévois pas que ce sera des gens qui vont nous déranger, mais ce sont

2555

déjà d'autres activités. Et d'ailleurs, plusieurs personnes en ont déjà parlé. Par exemple, la ministre...

2560 **LE PRÉSIDENT :**

Mais monsieur Barber, vous avez eu, par ailleurs, vous avez su ce qui a été dit également en première partie en termes d'engagement, que ce soit des Alouettes ou d'autres...

2565 **M. RONALD BARBER :**

Mais quels engagements?

LE PRÉSIDENT :

2570

C'est-à-dire, des déclarations disons. Alors, ce que je veux savoir, puis je ne veux pas juste engager un débat là-dessus, mais, pour vous, il persiste un risque que les événements de caractère...

2575 **M. RONALD BARBER :**

Désagréables.

LE PRÉSIDENT :

2580

... de foule désagréables se multiplient.

M. RONALD BARBER :

2585 Oui, parce que jusqu'à présent, c'est ça. Vous voyez, ce que je vous décris, c'est l'impact que ça a sur nous comme résidents. Nous sommes là en permanence.

Alors, on en a parlé aux Alouettes. La police a aussi été contactée, etc. Ils font leur possible, mais ils ne peuvent pas tout contrôler. La police est là essentiellement pour éviter qu'il y ait des bouchons pour les voitures, etc.

2590

Les Alouettes font des annonces, vous savez, à la fin des joutes: «respectez le territoire que vous allez traverser», etc. C'est très bien. Mais moi, je décris ce qui suit. Et étant donné ce que nous avons subi jusqu'à maintenant, je ne suis pas rassuré du tout.

2595

En plus, il y a une autre chose sur un plan totalement différent. Ça, c'est la rentabilité de l'équipe, disons du point de vue hommes d'affaires ou quelque chose du genre. Moi, je dis qu'ils devraient aller chercher un stade d'au moins 30 000 et que c'est possible en allant chercher les gens du soccer. D'ailleurs, l'avenir est dans le soccer. Il y a déjà beaucoup plus de jeunes

2600 qui jouent au soccer qu'au hockey.

LE PRÉSIDENT :

On vous entend là-dessus.

2605

M. RONALD BARBER :

Bon, ça, c'est autre chose.

2610

LE PRÉSIDENT :

Voilà.

Mme HÉLÈNE LAUZON, commissaire :

2615

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2620

Merci beaucoup, monsieur Barber.

M. RONALD BARBER :

2625

Je vous remercie. Est-ce que je peux vous poser une question? Disons, ces entretiens continuent demain?

LE PRÉSIDENT :

2630

Oui.

M. RONALD BARBER :

Et après demain ou...

2635

LE PRÉSIDENT :

2640

Demain soir. À la lumière de ce qui s'est passé ce soir, je m'attends à ce qu'on termine demain soir avec les gens qui sont déjà inscrits pour demain soir ou qui s'inscriront quand on ouvrira le registre.

M. RONALD BARBER :

À partir de 7 h?

2645 **LE PRÉSIDENT :**

À partir de 7 h.

M. RONALD BARBER :

2650

Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

2655

Merci à vous.

M. RONALD BARBER :

Merci, madame.

2660

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'appelle maintenant Alexander Johnson. Alors s'il n'est pas ici, est-ce qu'il y a Ian Choquette?

2665

M. IAN CHOQUETTE :

Bonsoir.

2670 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, monsieur.

M. IAN CHOQUETTE :

2675

Moi, je voudrais me situer par rapport à cette audience-là. Je suis ni un résident du quartier autour des Alouettes et je ne suis pas non plus un fan des Alouettes. Moi, je suis un fan de Montréal, parce que je viens de l'extérieur de Montréal et, maintenant, je suis un Montréalais et je suis fier d'être Montréalais pour la vitrine que ça donne au Québec.

2680

Ça prend des projets rassembleurs à Montréal. Ce n'est pas tout le monde qui se retrouve dans le défilé de la Saint-Jean, puis dans le Festival de Jazz, puis dans le Tour de l'Île.

Et puis on a perdu une équipe sportive, et puis dans le sport, c'est rassembleur. C'est rassembleur quelle que soit ta couleur, ta religion, ton appartenance.

2685

Le 80 % d'Américains qui fréquentent Montréal en tourisme adorent le football. Moi, je pense que c'est important que ma génération à moi aussi participe à la construction de quelque chose, pas juste payer les choses qui n'ont pas fonctionné avant dans les autres stades.

2690

Je pense aussi que la meilleure façon d'aider les Alouettes à déménager du centre-ville, c'est de les aider à agrandir maintenant pour assurer la viabilité temporairement sur une décennie peut-être. Peut-être que c'est un sacrifice d'une décennie. Peut-être que dans dix ans, à force de me faire convaincre qu'il y a un deuxième sport à Montréal, à part le hockey, je vais aller moi aussi au football.

2695

Mais là, pour l'instant, il y a dix ans, c'était 5 000 personnes qui avaient de la misère à avoir un billet de saison pour remplir le stade. On parle de 15 000. Et c'est ça la façon qu'on a comme Montréalais d'aider les Alouettes, à la progression des Alouettes? C'est de les freiner pour leur donner un 20 % qui leur assure leur viabilité? Je trouve ça inacceptable comme Montréalais.

2700

Si on avait demandé l'avis de tous les commerçants pour faire le Tour de la ville, on ne l'aurait pas eu le Tour de la ville. La même chose pour la propreté du Festival de Jazz, la même chose pour les Tamtams au parc Jeanne-Mance qui détruit l'écosystème du parc Mont-Royal.

2705

J'ai l'impression qu'on fait porter comme support et comme défaut de ce qui est en train de devenir le centre-ville de Montréal aux Alouettes. On parle de luminosité. Commençons par fermer les lumières au centre-ville des buildings qui ne servent pas avant d'accuser un stade qui ferme à 11 h, qui est l'heure de tous les Montréalais pour atténuer le bruit. Ça, c'est la première chose.

2710

Qu'on arrête de capoter parce qu'on va tuer dix, douze arbres quand il y a un droit acquis dans le cimetière Côte-des-Neiges à chaque année de détruire le mont Royal et la vie de Montréal pour y installer des tombes en ciment. Et ça, on n'e parle jamais. Là, on parle des quinze arbres qui vont changer le *picture* devant le stade.

2715

Moi, je demande un acte d'humilité aux résidents du quartier. Et je comprends fortement les revendications qu'ils ont faites ce soir, qui sont essentielles pour leur survie, quoique je mets quand même en doute certains commentaires que j'ai entendus.

2720

Je ne crois pas que des jeunes familles vont venir s'installer dans le centre-ville. Je ne crois pas non plus que le centre-ville de Montréal de 1968... on ne peut pas retrouver cet espèce de ville dortoir de 1968 dans le mont Royal. Il ne se cultive plus rien non plus dans Rosemont, puis dans Ahuntsic aujourd'hui là.

2725

C'est le centre-ville de Montréal ici. La population étudiante, elle a quintuplé dans les trente dernières années et on se prépare à construire des buildings pour accueillir encore plus d'étudiants étrangers pour en faire une capitale mondiale de l'éducation multiculturelle. Ce n'est pas fini les projets dans le centre-ville. Ça va continuer.

2730

L'échangeur avenue des Pins, ce n'est plus une route de déviation. C'est rendu une autoroute. Ça change. Il ne faut pas qu'on empêche les Montréalais d'avoir une équipe sportive parce que, quand on empêche Montréal d'avoir une équipe sportive, on empêche aussi tout le Québec de l'avoir. Il y a peut-être 15 000 personnes qui le regarde, mais s'il n'y a pas une équipe sportive à Montréal, il y a peut-être 400 000 personnes qui ne pourront pas la regarder sur les chaînes.

2735

La seule façon qu'on a d'aider les Alouettes, c'est de les supporter dans leur projet. Maintenant, McGill, on ne les a pas entendus dans ces audiences-là. Eux, ils profitent de tout. Ils profitent du building. Montréal, elle profite de quoi là-dedans?

2740

Moi, je demande une chose, qu'on mette en perspective le phénomène social d'une équipe sportive, parce que les jeunes ont besoin de héros, les jeunes ont besoin de s'identifier. Puis les gens ont besoin de se retrouver à Montréal autour de quelque chose de rassembleur. Et le sport, c'est excellent pour faire oublier tout ce qui se passe ailleurs.

2745

Montréal a changé au niveau de l'architecture, mais Montréal a changé aussi depuis quarante ans au niveau linguistique puis culturel. Et puis ça prend des projets rassembleurs qui réunissent tout le monde. Ça, je trouve ça important.

2750

Deuxièmement, j'aimerais bien, comme Québécois aussi, être capable d'accoter des villes moins importantes comme Winnipeg qui sont, elles, capables d'avoir un stade, qui sont capables d'avoir des projets alors que, nous, il y a toujours une petite poignée, un petit pourcentage qui empêche un gros pourcentage d'avoir...

2755

LE PRÉSIDENT :

Je vous arrête. Je vous arrête tout de suite là-dessus, monsieur Choquette. Parlez du projet, d'accord?

2760

M. IAN CHOQUETTE :

Oui.

2765

LE PRÉSIDENT :

Parce que tout le monde a droit à son opinion.

M. IAN CHOQUETTE :

2770

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2775

D'accord? Et vous dites des choses quand même importantes de votre opinion quand vous faites valoir l'importance d'un projet comme celui-là, son caractère rassembleur.

M. IAN CHOQUETTE :

2780

Moi, je pense que ce projet-là, ça peut être justement un exemple d'un projet qui peut fonctionner dans le centre-ville de Montréal avec des résidents, avec une communauté d'affaires, puis avec le reste du Québec.

2785

Moi, j'espère qu'on va voir ça aboutir. Et puis je serais très déçu de perdre une équipe comme les Alouettes même si, je m'en confie, j'ai écouté un match de football dans ma vie. Sauf que je suis un fan de Montréal, moi. Moi, je suis fier d'être Montréalais et je suis encore plus fier d'être Québécois quand je vis à Montréal, parce que je trouve ça inclusif. Je ne veux pas retrouver une intolérance avec des principes qui ne m'appartiennent pas.

2790

LE PRÉSIDENT :

D'accord. J'aimerais vous amener au début de votre déclaration quand vous dites que, selon vous, il se pourrait que, à un moment donné, les Alouettes aient des besoins additionnels.

2795

M. IAN CHOQUETTE :

Absolument! On a vu la progression de cette équipe-là.

LE PRÉSIDENT :

2800

Oui.

M. IAN CHOQUETTE :

2805

Il y a dix ans, c'était 5 000 abonnements. Maintenant, on parle de 15 000 abonnements, puis on a besoin de 5 000 billets disponibles pour que des gens comme moi, qui n'ont pas de billet de saison, puis qui n'investiront pas des centaines de dollars là-dedans, puissent aller voir un match de football.

2810 On a besoin d'un 20 %. On ne demande pas de construire un stade, puis un deuxième Centre Molson sur le mont Royal. On demande d'assurer une viabilité temporaire sur une décennie ou peut-être deux, puis peut-être, tant mieux, si on a un stade de soccer, malgré qu'on verra bien ce qui va se passer, mais tant mieux si on a un stade de soccer, puis tant mieux si Guy Laliberté change d'idée, puis tant mieux si on a d'autres infrastructures qui arrivent à Montréal.

2815 Mais là, pour l'instant, on n'arrête pas d'accuser des échecs un en arrière de l'autre. Est-ce qu'on va détruire un bel exemple d'entrepreneurship comme les Alouettes pour une question de les gens pissent dans la rue, les barrières, la police, tout ça?

2820 J'ai très bien compris avec monsieur Thompson qu'il existe toujours des solutions avec chaque problème.

LE PRÉSIDENT :

2825 Alors, c'est justement, j'aimerais peut-être vous entendre là-dessus. Vous faites partie d'une génération montante. Comment voyez-vous à ce niveau-là le type d'engagement que vous pouvez prendre sur le plan du civisme?

M. IAN CHOQUETTE :

2830 Bien, je pense que Montréal est reconnue... moi, j'ai voyagé dans les plus grandes villes des États-Unis, et un petit peu en Afrique, et un petit peu en Europe. Je pense qu'on fait une montagne avec les événements sportifs de Montréal. On n'est pas des sauvages parce que, dans un défilé de la Coupe Stanley, il y a 2000 psycho punks de l'espace qui détruisent des vitrines sur un million de personnes, qui est le plus gros défilé sportif qu'il y a eu en Amérique du Nord, c'est 2835 la Coupe Stanley à Montréal? Est-ce qu'on va juger tous les Montréalais? Est-ce qu'on va dire que le hockey, c'est un sport de violence parce qu'il y a des événements de violence? Non.

2840 Je ne suis pas prêt à endosser ça, moi. Je pense qu'on a la preuve à Montréal qu'on a une tolérance, du civisme, que c'est une ville propre. Et puis on est un exemple pour certaines autres villes d'ailleurs. On a été un exemple pour Paris, puis Paris a changé dans les dix dernières années.

2845 Alors, moi, je pense que c'est tout à fait réalisable, à condition que les résidents soient écoutés par les Alouettes puis par la Ville de Montréal, puis en même temps que l'Université McGill situe sa position là-dedans, parce qu'elle...

LE PRÉSIDENT :

2850 Qu'est-ce que vous auriez comme attente à l'endroit de l'Université McGill?

M. IAN CHOQUETTE :

2855 Bien, moi, je m'attends que l'Université McGill qui est une propriété privée, parce qu'on est en audiences publiques face à un projet d'une équipe privée dans un building privé, alors que c'est quelques résidents qui décideraient de la viabilité de... c'est une propriété privée McGill. Puis l'équipe, c'est privé aussi.

2860 Alors, je ne dis pas «business as usual», mais je crois que McGill doit, avec la Ville de Montréal, faire en sorte que les résidents soient accommodés. Que ce soit une sortie vers le parc Jeanne-Mance ou l'avenue du Parc, peu importe, ce sont des petites choses. L'important, la grande chose présentement, c'est de garder l'équipe sportive à Montréal pour le tourisme, pour l'économie des hôtels de Montréal, des restaurants.

2865 Et ceux qui rêvent encore de voir des gens aller au Stade olympique, et sortir du Stade olympique, et sortir après, oubliez ça. Les gens veulent sortir au centre-ville de Montréal. Ils ne veulent pas sortir dans le bout du Stade olympique. C'est pour ça que ça n'a pas marché le stade, puis c'est pour ça que ça n'a pas marché Mirabel non plus, puis que c'était à l'autre bout du monde.

2870 On va se concentrer où est-ce qu'il y a du monde, puis on va vivre avec ça. Puis si on veut une ville dortoir en plein milieu du centre-ville, c'est à nous-mêmes de se poser un examen de conscience.

2875 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Merci, Monsieur.

2880 Alors, cette intervention met fin aux interventions pour ce soir. Il y aura une deuxième séance demain soir ici même à 19 h. Il y a déjà un certain nombre de personnes qui se sont inscrites dont plusieurs ont déjà envoyé des mémoires. Et on ouvrira un registre en début de soirée demain. Merci, à demain.

2885 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2890 _____
LISE MAISONNEUVE, s.o.